



DE NOUVELLES STATIONS DE DESSALEMENT BIENTÔT EN SERVICE

ELLES ENTRERONT EN PRODUCTION COURANT **JUILLET-AOÛT**

LUTTE ANTIDROGUE
M. OVERVEST SALUE
L'ENGAGEMENT "PROFOND"
DE L'ALGÉRIE

P.8

de l'administration **Le Monde**

AFFAIRE DE CORRUPTION
À L'EGT DE TIPASA:
8 ANS DE PRISON POUR
BAHLOULI MOHAMED ET
KAOULA YACINE ANCIENS
DIRECTEURS

P.8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. SAHRAOUI EL ACHOUR - N° 1138 LUNDI 28 JUIN 2021 - WWW.LEMONDEADM.DZ - ALGÉRIE 20 DA

SÉCHERESSE

Les feux ravagent LE COUVERT VÉGÉTAL

- En ce début de l'été, les incendies ont déjà ravagé beaucoup de couvert végétal dans différentes wilayas du pays. Pour l'heure, et heureusement, il n'y a pas de victime humaine.
- A Constantine, près de 130 ha de végétations ont été détruits par des incendies ces dernières 24 heures dans la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Cette superficie, dont la majorité est considérée agricole utile, est répartie entre les communes de Constantine, Ain Smara et Ain Abid (sud-ouest de Constantine), a indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. Le plus grave incendie a ravagé une surface agricole estimée à 119,5 ha de blé dur et tendre, a fait savoir la même source.....

P.9



Consultations Politiques

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
REÇOIT LE SG DU RND

P.3

AVEC DU MATÉRIEL RÉNOVÉ ET UNE FORMATION DE QUALITÉ
LE GOUVERNEMENT SE PENCHE SUR LA
MODERNISATION DU SECTEUR AGRICOLE

P.9

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 28 Juin 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:35	19:59	21:42

Horaires de prière à Alger du Mardi 29 Juin 2021

Fajr	Chourouk
03:35	05:33

Météo



Alger 26° / Oran 26° / Annaba 24° /
Constantine 31° / Béchar 38° / Biskra 36° /
Djelfa 32° / Sétif 29° / Ghardaïa 38° / Jijel 27° /
Tlemcen 30°

MÉDÉA

Mesures contre les risques d'inondations

Dans le cadre de la campagne nationale de prévention et d'intervention contre les risques des crues et des inondations, la wilaya de Médéa a lancé pour sa part une opération d'envergure dans ce sens afin de lutter contre ce phénomène. Une opération dynamisée par tous les secteurs concernés et le précieux apport des associations et des volontaires parmi les citoyens. Notons dans ce sillage qu'une dizaine de sites ont été recensés en tant que points noirs à l'instar de Baâroua et Talaïch dans la commune de Médéa. Il faudra noter que pour Médéa, sur ordre du wali la campagne avait déjà été enclenchée dès les inondations de Béni-Slimane survenus en mai dernier où une grande opération de nettoyage avait été entamée afin de procéder au curage des avaloirs, à l'enlèvement des déchets et gravats amoncelés en particuliers aux abords des cours d'eau et des routes. Cette dernière touche aujourd'hui au moins 15 autres daïras et nécessite de gros moyens humains et matériels. Le wali qui effectue personnellement le suivi de la campagne a également insisté sur l'impératif de l'entretien et de la maintenance des réseaux et systèmes d'évacuation des eaux pluviales. Par ailleurs, parallèlement à cette action, vient s'ajouter une importante campagne de sensibilisation et d'intéressement dynamisée entre autres par les médias et le mouvement associatif à l'adresse des citoyens les invitant à faire preuve de vigilance et à se monter coopératifs afin de venir à bout de cet aléa.

PÉNURIE D'EAU

4 stations de dessalement entrent en production dès juillet

Quatre (04) stations de dessalement d'eau de mer entreront en service en juillet et août avec une capacité de 37.500 m3/jour en vue de renforcer le service public d'eau à Alger et ses environs, a annoncé, le ministère des Ressources en eau. "Quatre stations de dessalement d'eau de mer monobloques entreront en service en juillet et août avec une capacité de 37.500 m3/jour, tandis



qu'il sera procédé à court terme à la réalisation d'un programme d'urgence de trois (03) stations de dessalement aux communes de Corso, Bateau cassé et Marsa avec une capacité de 150.000 m3/jour en vue de renforcer le service public d'eau", a précisé la même source. Le ministère prévoit également "l'amélioration de l'approvisionnement en eau après la réception de 173 forages d'une capacité de 250.000 mètres cubes par jour qui sera renforcée par un

deuxième programme devant permettre de produire 140.000 m3/jour à la faveur de la réalisation de 120 nouveaux forages qui entreront graduellement en service. A ce propos, le ministère a précisé que les quantités d'eau disponibles dans les barrages ne permettent pas actuellement de réaliser une production quotidienne oscillant entre 850.000 et 750.000 m3/jour ce qui a imposé la révision du système de distribution dans le cadre d'un programme

tracé suivant des horaires réguliers portant une distribution quotidienne de 8 heures à une autre d'un jour sur deux de 14 heures à travers les différentes communes d'Alger.

Concernant Alger et ses environs, le système d'alimentation est basée sur 4 barrages à savoir Ked-dara, Beni Amrane, Boukourdane et Asserdoune en cas de besoin, outre trois systèmes d'approvisionnement permettant en

temps normal, de produire 1,2 millions m3/jour. Pour les régions de l'Ouest du pays, la réalisation du projet relatif à la séparation de la station de dessalement d'El Magtaa de la canalisation de "MAO" sera engagée pour le réceptionner en juillet, à travers une double alimentation notamment après la séparation des deux sources (MAO et la station d'El Magtaa) qui devra assurer l'alimentation de la rive Est d'Oran.

TAMENRASSET

Un enfant meurt noyé dans une mare d'eau dans la zone d'Aguenar



Tamanrasset, et son corps inerte a été repêché par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps constitué.

Les éléments de la Protection civile, accompagnés de plongeurs, ont repêché samedi après-midi le corps du garçon, non encore identifié et dont l'âge serait d'environ 14 ans, et l'ont déposé à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset, a précisé la même source.

Cette mare d'eau dans la zone d'Aguenar a enregistré par le passé plusieurs cas de noyade, a rappelé la même source en signalant que c'est le deuxième cas de noyade dans un plan d'eau enregistré cette année à travers la wilaya de Tamanrasset.

Le premier cas l'avait été le 22 juin courant dans un bassin d'eau au quartier Adriane.

Béjaïa

Un nouveau noyé sur la plage El Maghra



La grande bleue vient de faire une nouvelle victime avant même le début de la saison estivale. Il s'agit d'un jeune originaire de Sétif, qui a trouvé la mort par noyade ce samedi après-midi, au niveau de la plage d'El Maghra dans la commune de Boukhelifa, daïra de Tichy, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bejaïa, a-t-on appris localement. Les jeunes baigneurs de la localité de Boukhelifa ont tenté vainement de le sauver. C'est la quatrième victime par noyade enregistrée sur le littoral Bedjaoui.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT DE TIPASA

8 ANS DE PRISON POUR Bahlouli Mohamed et Kaoula Yacine anciens directeurs

Le représentant du parquet général près la Cour de Tipasa a requis hier des peines allant de 2 à 8 ans de prison ferme à l'encontre des accusés impliqués dans l'affaire de corruption au sein de l'Entreprise de gestion touristique (EGT). Le réquisitoire du parquet est intervenu lors de la deuxième audience du procès en appel des accusés, débuté samedi par l'audition des parties accusées, dont cinq anciens directeurs généraux (DG), le président et des membres du Conseil d'administration. Le procès se poursuit avec le plaidoyer de la défense.

Le représentant du parquet général a requis une peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens directeurs généraux, à savoir Bahlouli Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020) assortie d'une amende d'un million DA. Ils ont été condamnés en première instance à 6 ans de prison ferme.

Le procureur général adjoint a requis une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA à l'encontre de sept autres accusés, en l'occurrence le président du Conseil d'administration de l'EGT, Bar Aziz, un ancien DG, Chiah Rabah, un ancien DG par intérim, Aglouchi Mohamed (2016-2017), en sus d'autres cadres centraux de l'entreprise.

Il s'agit de: Kaouane Noureddine (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet) et Khelifi Hamza, condamnés en première instance à des peines de 2 à 4 ans de prison ferme.

Le Parquet a également requis une peine de 3 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de Da à l'encontre de 6 autres fonctionnaires, dont la directrice de la modernisation à l'EGT, en l'occurrence Hadjira Deraouche. Le représentant du Parquet a plaidé pour l'incrimination des 11 autres accusés, dont la majorité sont des membres des commissions d'ouverture des plis et des marchés.

Le premier procès avait, pour rappel, innocenté neuf fonctionnaires et prononcé à l'encontre des autres une peine de prison allant jusqu'à deux ans (6+11 accusés).

Le représentant du Parquet général a plaidé pour l'endurcissement des peines, par contumace, à l'encontre de la société de construction portugaise "ACA", laquelle avait obtenu le marché de modernisation et réhabilitation de l'EGT et bénéficié d'indus avantages, condamnée en première instance à amende de 5 millions de Da avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics en Algérie pendant cinq (5) ans.

Les accusés sont poursuivis pour "abus de fonction, dilapidation de deniers publics, passation de marchés en infraction à la réglementation, octroi d'indus privilèges à des tiers, participation à une affaire de corruption et signature de marchés suspects". Tous les accusés ont plaidé leur acquittement de toutes les charges retenues contre eux, justifiant ces violations par des erreurs de gestion, en imputant la responsabilité aux membres de la commission des marchés.

De leur côté, les membres de la commission des marchés ont réclamé leur innocence, soulignant que leur rôle s'était limité à la rédaction des procès-verbaux des marchés et à l'ouverture des plis et non pas à la signature des décisions d'attribution qui ne relevaient pas de leurs prérogatives, d'autant plus que les ex-directeurs généraux (DG) ne leur permettaient pas de s'enquérir du cahier des charges.

Le parquet de Tipasa avait ouvert une instruction judiciaire, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions dans la gestion du projet de modernisation et de réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise.

A noter que l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique (ex-CET), la "Corne D'or" et "Matares" qui relève du groupe HTT ayant un Conseil d'administration.

Le Conseil de participation a décidé d'octroyer, au début de la décennie écoulée, une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de DA, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics.

Suite à quoi, il a été décidé de conclure une convention avec le CPA pour financer le projet d'un crédit à long terme, renfermant cinq axes "matériaux, travaux, études, formation et réalisation de nouvelles activités", les fonds devant couvrir les trois unités touristiques (la Corne d'or, Matarès et le village touristique), conformément à

l'étude technique, selon l'arrêt de renvoi.

Les différents responsables qui se sont succédé à la tête de l'EGT avaient présenté plusieurs fois des demandes de révision de la valeur des crédits alloués aux travaux de modernisation du complexe "Le Cet", dont le montant était passé de 1,5 milliard Da à 3,5 milliards DA, ce qui constitue une violation des lois et réglementations, alors que les crédits supplémentaires estimés à 6 milliards DA avaient causé une perte de 469 millions DA à l'EGT.

Il s'agit de deux pièces jointes portant les numéros 5 et 6, comme ajouts aux dotations financières, afin de justifier des travaux non existants dans le marché principal confié à l'entrepouse portugaise "ACA" et portant notamment sur la réalisation d'un centre équestre et d'une forêt récréative, pour une enveloppe de 33 millions de DA, sans recourir à un avis d'appel d'offre international, selon l'arrêt de renvoi.

Le volet "matériels et équipements" du dossier technique a été présenté sans cartes grises, alors que l'entreprise portugaise avait obtenu le marché, validé par la commission des marchés et le Conseil d'administration sans réserves, ce qui constitue une infraction aux réglementations.

Des sommes colossales avaient été dépensées au titre de ce projet, pourtant les travaux de modernisation n'ont touché qu'une partie des complexes la "Corne d'or" et l'ex CET, tandis que le chantier de rénovation des bungalows du complexe Matarès n'a touché que certaines bâtisses contre une enveloppe de 35 millions de DA.

Goudjil évoque avec l'ambassadeur d'Arabie Saoudite la promotion des relations bilatérales

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a passé en revue, hier, avec l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Alger, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El-Omaïrini, l'état des relations interparlementaires et leur adaptation à la dynamique existant entre les deux pays, indique un communiqué de la Chambre haute.

Cette rencontre qui intervient dans le cadre de la visite d'adieu effectuée par l'ambassadeur saoudien au terme de sa mission en Algérie, a permis aux deux parties de "mettre en avant l'importance des relations historiques algéro-saoudiennes traduites par la dernière visite du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune en Arabie Saoudite en février 2020", précise la même source.

Après avoir évoqué nombre de sujets et de questions d'intérêt commun avec son hôte, M. Goudjil

a réaffirmé la ligne immuable de la politique extérieure de l'Algérie basée sur la non ingérence dans les affaires internes des pays et le soutien aux peuples opprimés.

Par ailleurs, le président du conseil de la Nation a appelé au développement "d'approches pratiques devant booster les mécanismes de l'action arabe et musulmane au service des peuples arabo-musulmans". De son côté l'ambassadeur saoudien a adressé ses remerciements aux autorités algériennes pour l'accueil et le soutien qu'il a reçus" durant son séjour en Algérie où il a représenté son pays qui reste soucieux d'oeuvrer à "l'approfondissement des relations avec l'Algérie et au développement des perspectives de coopération bilatérale", conclut le communiqué.

LE CNESE ORGANISE AUJOURD'HUI

Une journée d'étude en hommage au chercheur Djilali Liabès

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organisera, aujourd'hui, à la bibliothèque nationale d'El Hamma (Alger) une journée d'études en hommage à Djilali Liabès, chercheur, intellectuel et ancien ministre, a indiqué un communiqué du Conseil. Intellectuels, chercheurs, organismes intellectuels, institutions nationales, universitaires, représentants de la société civile assisteront à cette rencontre, placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à laquelle prendra part la famille du regretté Djilali Liabès, ajoute-t-on de même source. Cette rencontre sera

l'occasion d'évoquer le parcours de Djilali Liabès connu pour sa rigueur et sa pensée rationnelle dans l'accomplissement des missions et rappellera ces valeurs qui influent sur la société, en tant qu'éléments déterminant l'acte individuel, collectif et social dans divers domaines de la vie et une condition sine qua non pour tout succès.

Le CNESE organise, depuis quelque temps, des hommages, sous le patronage du Président de la République, pour célébrer la mémoire de personnalités nationales ayant servi le pays et la société par leurs contributions et leur pensée dans divers domaines, rappelle le communiqué.

LUTTE ANTIDROGUE

M. Overvest salue l'engagement "profond" de l'Algérie

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a salué, hier à Alger, l'engagement "profond" de l'Algérie concernant la lutte contre la toxicomanie et le trafic de drogue, affirmant l'appui des Nations unies aux efforts de l'Algérie dans ce domaine.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la toxicomanie au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Overvest a mis en avant "l'engagement profond de l'Algérie concernant la lutte contre la toxicomanie et le trafic de drogue dans le souci de mettre les jeunes à l'abri de ce véritable fléau", saluant, dans ce sens, "sa volonté de renforcer les mesures préventives et sanitaires en vue de la lutte contre la toxicomanie et l'adoption de normes internationales et de bonnes pratiques que nous encourageons et soutenons".

A cette occasion, le même intervenant a rappelé que le rapport mondial sur les drogues de 2021 publié par l'Observatoire européen de la Drogue et de la toxicomanie avait affirmé que "le nombre de décès liés aux troubles provoqués par la toxicomanie a redoublé en 10 ans", soulignant, en revanche, "une baisse du nombre des nouveaux cas de VIH chez les personnes adultes dans le monde à l'exception des personnes consommant de la drogue par voie intraveineuse qui représentaient 10% des nouveaux cas en 2019".

Partant, M. Overvest a mis l'accent sur l'impérative "intensification des programmes de prévention en Algérie en collaboration avec le ministère de la Santé et des association de la société civile et avec l'aide des Nations unies, outre l'amélioration et l'accès au traitement de substitution aux opiacés (méthadone) qui a été lancé pour la première fois en Algérie au début de l'année en cours".

En prenant en considération ces deux volets, "l'Algérie s'engage publiquement à recourir à une approche orientée pour répondre aux besoins des personnes et souligne la priorité accordée à l'Homme et à la protection des jeunes contre l'addiction et tous les fléaux liés à la drogue", a poursuivi le même intervenant, relevant "le soutien des Nations unies aux efforts de l'Algérie dans ce domaine".

Le ministère de la Santé a célébré la journée mondiale de la lutte contre la toxicomanie à travers un programme de deux jours caractérisé par l'organisation de plusieurs ateliers et de séances débat consacrées à l'expérience du recours au méthadone et le projet de son élargissement, outre la stratégie de prévention contre le tabac et les drogues dans le milieu éducatif.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les importations chutent de 17,99% en 2020

Selon le dernier bilan des Douanes algériennes, dévoilé hier, les importations de l'Algérie ont baissé de 17,99% durant 2020, comparativement à l'année 2019, s'établissant, en valeur, à 34,39 milliards de dollars. Cela résulte des mesures de régulation du commerce extérieur et des restrictions des importations mises en place courant 2020 dans le but de réduire le déficit commercial et, plus globalement, celui de la balance des paiements qui joue à effet corrosif sur les réserves de change. Les exportations du pays ont, en revanche, se sont chiffrées à 23,80 milliards de dollars, marquant ainsi une baisse de 33,57% par rapport à 2019, en raison, essentiellement, de la chute des cours du brut qui a marqué le précédent exercice. Le montant définit de l'exportation des hydrocarbures était de 16,42 milliards de dollars, lit-on dans le bilan du commerce extérieur de l'Algérie, diffusé, hier, par l'administration douanière. La baisse de 17,99% des importations n'a pas été suffisante pour enrayer le déficit de la balance commerciale qui s'est élevé à 10,60 milliards de dollars à l'issue du précédent exercice, contre 6,11 milliards de dollars en 2019. Ces résultats dégagent un taux de couverture des importations par les exportations de l'ordre de 69,19% durant l'année 2020, contre un taux de couverture de 86,43% en 2019. Ainsi, le déficit



commercial s'est creusé de 4,48 milliards de dollars entre 2019 et 2020. La direction générale des douanes explique la hausse du déficit commercial de l'Algérie par « l'effet combiné de la détérioration des exportations des hydrocarbures (11,70 milliards de dollars) et la diminution des exportations des demi-produits (345,74 millions de dollars) ». A l'importation, l'administration douanière a relevé dans son bilan des baisses de l'ordre de 5%, 36,27%, 60,64%, 22,63% et de 10,92% respectivement pour les biens d'équipement

agricole, les énergies et lubrifiants, les biens d'équipements industriels, les demi-produits et les biens de consommations non-alimentaires. En revanche, les importations des produits bruts ont connu une hausse de l'ordre de 14,27% en 2020, alors que les biens alimentaires ont enregistré, quant à eux, une légère hausse de 0,28% durant le précédent exercice. A l'exportation, les fondamentaux n'ont pas changé dans l'ensemble, puisque les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel algérienne avec, au tableau, une part estimée à 90,52% de la valeur globale des exportations en 2020. Laquelle a été caractérisée un recul de 11,70 milliards de dollars par rapport à 2019. La part des exportations hors hydrocarbures demeure marginale avec une part de 10,48% de la facture globale des exportations, se chiffrant à 2,26 milliards de dollars seulement, en baisse de 12,59% par rapport à 2019. Le bilan 2020 du commerce extérieur de l'Algérie, rendu public par l'institution douanière, lève le voile également sur un solde déficitaire de 4,62 milliards de dollars dans les échanges de l'Algérie et son principal fournisseur, la Chine en l'occurrence. Par ailleurs, dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne, les importations ont enregistré un recul de 756,74 millions de dollars.

Yani. T.

Microsoft dépasse les 2.000 milliards de dollars de capitalisation boursière

Le groupe informatique américain Microsoft a atteint 2.009 milliards de dollars de capitalisation boursière jeudi à la clôture de la Bourse de New York, devenant ainsi la deuxième entreprise à atteindre ce seuil après Apple. Le géant de Redmond (nord-ouest des Etats-Unis), qui a présenté jeudi la nouvelle génération de son célèbre système d'exploitation Windows, avait déjà dépassé les 2.000 milliards pendant la séance de mardi. Son action a grimpé de 20% depuis le début de l'année, et de plus de 600% depuis que Satya Nadella a remplacé Steve Ballmer en 2014. Le directeur général a d'ailleurs été récemment promu au poste de président du conseil d'administration, renforçant son pouvoir sur la firme technologique qu'il a rajeunie pour se fondre dans une nouvelle ère. Satya Nadella est considéré comme l'ar-

chitecte de la transformation du groupe fondé en 1975, longtemps centré sur l'édition de logiciels pour les ordinateurs.

Il a exigé une réorganisation massive, en supprimant 18.000 emplois, soit 14% de l'effectif total, via un plan visant à simplifier la structure et à intégrer la division mobile du groupe finlandais Nokia. Microsoft est aussi devenu le numéro 2 du cloud (informatique à distance), talonnant son jeune voisin Amazon dans ce secteur devenu encore plus essentiel à toutes les infrastructures numériques pendant la pandémie.

Jeudi, le patron a assuré que Windows 11, la première évolution du système d'exploitation en près de six ans, marquait "le début d'une nouvelle génération d'informatique, où tout est réinventé".

Cette nouvelle génération doit faciliter

l'accès aux applications téléchargées sous Android, le système mobile développé par Google, via la boutique d'applications mobiles d'Amazon.

Contrairement à la plateforme de commerce en ligne et à la Silicon Valley, Microsoft a jusqu'à présent été relativement épargné par les attaques des autorités américaines, qui reprochent à Google, Apple, Facebook et Amazon des abus de position dominante sur leurs marchés respectifs.

Mais une commission parlementaire a recommandé jeudi une série de propositions de lois pour renforcer la concurrence dans le secteur des technologies et casser les monopoles.

Si elles entrent en vigueur, elles risquent d'affecter aussi Microsoft pour ses services intégrés de fait à Windows, comme la messagerie Teams ou le moteur de recherche Bing.

SALON RÉGIONAL DES MICRO-ENTREPRISES DU TOURISME ET D'ARTISANAT

Présence de 36 exposants

Un total de 36 exposants participe au Salon régional des micro-entreprises activant dans le domaine du tourisme, de l'artisanat et des produits du terroir inauguré samedi au niveau de la Promenade des Sablettes à Alger. Initié par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) en collaboration avec la direction du tourisme de la wilaya d'Alger, ce salon qui se déroulera du 25 juin au 9 juillet a été inauguré par le wali délégué d'Hussein Dey et de Dar El Beida, Yazid Delfi, accompagné par le

directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Tabet Mokdad. Cet événement parainé par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises et du ministère du Tourisme de l'Artisanat et du Travail familial, a pour slogan "La micro-entreprise, outil de promotion du produit du local et du terroir" et coïncide avec la "Journée nationale du tourisme". Il a pour but de mettre en avant le rôle de l'ANADE dans la création de micro-entreprises dans divers secteurs, a indiqué M. Delfi lors d'un point de presse tenue en marge de la cérémonie

d'inauguration. Ce salon vise, en outre, à valoriser la qualité du produit local et du terroir, en plus de favoriser les liens entre les différentes entreprises dans le cadre d'échanges commerciaux, a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Mokdad a estimé que ce genre de salon permet de promouvoir les produits des micro-entreprises, précisant que cet événement contribuera à créer des relations de travail entre les acteurs dans le domaine du tourisme et les entreprises activant dans la production des produits locaux et du terroir, dans le cadre de relations gagnant-gagnant.

ELLES ENTRERONT EN PRODUCTION COURANT JUILLET-AOÛT

De nouvelles stations de dessalement bientôt en service

De nouvelles stations de dessalement d'eau de mer verront le jour dans les deux prochains mois pour renforcer l'apport de cette option en matière d'alimentation ainsi que pour pallier au déficit en eaux de surface. L'annonce a été faite, hier, par le ministère des Ressources en eau qui, dans un communiqué, a indiqué avoir tracé un programme d'urgence pour faire face à la situation de stress hydrique que connaît le pays, à l'instar des autres pays du pourtour méditerranéen. Ce déficit en ressources en eau est causé, selon le ministère, « par les changements climatiques qui ont fortement affecté les cycles naturels des précipitations, ce qui a provoqué une pénurie de pluie, laquelle a entraîné, à son tour, une baisse importante du niveau d'eau des barrages à travers le pays, en particulier dans les régions du centre et de l'ouest, avec un taux de déficit de 25% des réserves du barrage ». Afin de combler ce déficit en eau potable, il a été décidé de lancer un programme urgent pour combler ou réduire le déficit en eau de surface en renforçant les capacités de production d'eau souterraine, ainsi que la réhabilitation et l'extension des usines de dessalement d'eau de mer. De nouvelles réalisations verront le jour à court terme, a indiqué le ministère des Ressources en eau. Quatre (04) usines de dessalement d'eau de mer monobloc entreront en service entre juillet et août, mobilisant une capacité de production de 37 500 m3 par jour. Un programme urgent sera achevé à court terme pour trois (03) usines de dessalement dans les communes de Korso, Ba-teau cassé et Marsa d'une capacité de production égale à 150 000 m3, destinées à renforcer l'alimentation du Grand Alger en eau potable. Outre la réalisation de ces nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, d'autres mesures ont été prises depuis l'été dernier pour faire face au stress hydrique se rapportant essentiellement à l'adoption d'un système de transferts d'eau entre les barrages, rappelle le ministère des Ressources en eau. Il s'agit, entre autres, le transfert de l'eau du barrage de Ghrib vers le barrage de Bouroumi à Ain Defla, le transfert des eaux du barrage de Boussiaba à Jijel vers le barrage de Beni Haroun pour alimenter à la fois El-Milia et Bellara avec une production totale estimée à 80 millions de mètres cubes par an, le transfert des eaux du barrage de Oued Taht dans l'Etat de Mascara afin d'alimenter les communes d'Ain Farrah et l'agglomération d'Ain Bouras, Oued El-Abtal et Sidi Abdel-djabbar, le transfert des eaux du barrage de Welja Mellaq de Tébessa pour les besoins d'alimentation en eau potable au moins 175 000 personnes dans les communes d'El Wenza, El-Aouinat, Boukhadra, Bir Al-Dahab, El-Merij et Mersat. Le ministère des Ressources en eau a annoncé, dans le même communiqué, les travaux de séparation de l'usine de dessalement d'eau de mer de Magtaâ du système MAO, qui sera réceptionné courant juillet, afin de permettre le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la région de la région Ouest. La réhabilitation de l'usine de Magtaâ permettra de produire 500 000 m3 par jour pour alimenter les wilayas d'Oran, Mascara et Relizane en eau potable. « Ce programme se veut une solution à même de s'adapter à la pénurie d'eau et à la situation actuelle qui nécessite la gestion et la sécurité de l'eau jusqu'à l'arrivée des saisons d'automne et d'hiver », souligne le ministère des Ressources en eau.

Yani. T.

AVEC DU MATÉRIEL RÉNOVÉ ET UNE FORMATION DE QUALITÉ Le gouvernement se penche sur modernisation du secteur agricole

Pour développer l'activité agricole, les autorités veulent offrir aux Agriculteurs du matériel de qualité et surtout une formation de premier choix. Selon le ministère de l'Agriculture, les autorités du secteur œuvrent à « la promotion des cultures stratégiques et industrielles particulièrement le blé dur, les produits laitiers, la tomate industrielle, les olives, la pomme de terre et bien d'autres qui ont besoin d'unités de transformation industrielle au niveau de zones proches des zones de production dans le cadre des cultures intensives notamment dans les régions montagneuses et sahariennes ». Selon le directeur de la régulation et du développement de la production agricole (DRDPA) au ministère de l'Agriculture et du développement rural, Messaoud Bendridi, ces opérations, rappelle-t-il, exigent l'importation de matériels et d'équipements sophistiqués destinés aux opérations de production, de récolte, de transformation et d'emballage, lesquelles concernent la ligne de production, les équipements de production ou les lignes et les équipements de production rénovés. Il a expliqué qu'en plus de ces mesures, « la consolidation des cadres juridiques en la matière est intervenue pour concrétiser l'objectif de l'Etat exprimé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'exportation du produit agricole national dont les lignes de production nécessitent la mécanisation pour satisfaire les besoins notamment au niveau des filières et des spécialités modernes et développer les branches stratégiques ainsi que l'intégration locale des chaînes de valeur locales et la compensation des importations ». Mais pour réussir ces paris, il faut procéder à l'importation de matériels et d'équipements sophistiqués destinés aux opérations de production, de récolte, de transformation et d'emballage, lesquelles concernent la ligne de production, les équipements de production ou les lignes et les équipements de production rénovés, a-t-il encore plaidé. Pour cela, des réunions ont été tenues en permanence avec



des cadres du ministère des Finances pour examiner les possibilités et moyens de soutien indirect à l'importation de ces équipements en vue mettre le producteur dans une bonne situation financière, notamment les entreprises qui viennent d'entamer leurs premières années de production, a fait savoir M. Bendridi. Mais, l'examen de la qualité du matériel et équipements sophistiqués et les unités de transformation modernes autorisés à l'importation se fait en fonction des besoins des chaînes de production nationale, notamment celles de l'agriculture, de récolte et de conditionnement. Les opérateurs économiques sont tenus, en vertu dudit décret, de justifier un autofinancement d'au moins 30 % du coût de l'opération d'importation et des équipements rénovés. Pour permettre une mécanisation du secteur, un texte de loi permettra de dédouaner les chaînes et les équipements de production agricole rénovés à l'exception des chaînes et des équipements agricoles similaires à ceux produits en Algérie dont la production locale couvre les besoins du

marché national.

Les chaînes et équipements de production agricole rénovés doivent faire l'objet d'une rénovation certifiée par un organisme dûment agréé par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) ou le cas échéant par un organisme signataire d'un accord bilatéral et multilatéral portant reconnaissance d'accréditation mutuelle avec ALGERAC.

"Compte tenu du développement enregistré dans plusieurs filières agricoles, à l'instar de colza huileux, du maïs et de la betterave à sucre et la réduction des volumes importés de ces produits, le développement de la mécanisation dans ces filières demeure un facteur clé pour la réussite de ces premières expériences en Algérie", a expliqué le même responsable. Cette opération s'ajoute à l'intensification de la formation dans ce domaine. Des séances de formation sont ainsi initiées dans différentes régions du pays pour améliorer le rendement des agriculteurs et surtout moderniser les activités agricoles.

Saïd Sadia

FILIÈRE TOMATE INDUSTRIELLE À CHLEF

Baisse prévue du rendement à l'hectare à 700 quintaux

Le Conseil professionnel de la filière tomate industrielle à Chlef prévoit une baisse de rendement à l'hectare de ce produit passant de 850 quintaux lors de la saison dernière à 700 quintaux pour la saison actuelle. Dans une déclaration à l'APS, le Président du Conseil professionnel, Mohamed Benyamina, a indiqué que ses services prévoient une baisse du rendement à l'hectare des parcelles cultivées en tomate industrielle à travers le territoire de la wilaya de Chlef, au titre de la saison agricole actuelle, à 700 quintaux contre 850 quintaux/hectare l'année dernière.

Cette baisse est due aux "changements climatiques qu'a connus la wilaya à l'instar des autres wilayas du pays et à l'apparition de certaines maladies", a-t-il précisé, appelant les agriculteurs à traiter rapidement leurs cultures d'autant que la campagne de récolte débutera en juillet prochain.

Concernant l'extension des superficies cultivées, le même responsable a fait savoir que la superficie globale actuelle et dont les propriétaires possèdent des contrats avec des usines de transformation, s'élève à plus de 2.000 hectares, réparties sur plusieurs régions, notamment

Ouled Abdelkader, El Karimia et Ouled Fares. Quant aux capacités de transformation spécifiques à cette filière, M. Benyamina a souligné qu'outre les unités spéciales de transformation au niveau de la wilaya de Chlef, des conventions et des contrats ont été conclus avec une troisième usine à "Sidi Khatab" (Relizane), d'une capacité d'accueil de 3.500 tonnes/24h, ajoutant que cette nouvelle unité de transformation permettra de mettre un terme à la stagnation du produit et aux pertes subies par les agriculteurs en raison des longues files d'attente.

RECHERCHE

Le CNESE organise rend hommage au chercheur Djilali Liabès

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organisera, lundi, à la bibliothèque nationale d'El Hamma (Alger) une journée d'études en hommage à Djilali Liabès, chercheur, intellectuel et ancien ministre, a indiqué un communiqué du Conseil. Intellectuels, chercheurs, organismes intellectuels, institutions nationales, universitaires, représentants de la société civile assisteront

à cette rencontre, placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à laquelle prendra part la famille du regretté Djilali Liabès, ajoute-t-on de même source. Cette rencontre sera l'occasion d'évoquer le parcours de Djilali Liabès connu pour sa rigueur et sa pensée rationnelle dans l'accomplissement des missions et rappellera ces valeurs qui influent sur la société, en tant qu'éléments

déterminant l'acte individuel, collectif et social dans divers domaines de la vie et une condition sine qua non pour tout succès. Le CNESE organise, depuis quelque temps, des hommages, sous le patronage du Président de la République, pour célébrer la mémoire de personnalités nationales ayant servi le pays et la société par leurs contributions et leur pensée dans divers domaines, rappelle le communiqué.

ILLIZI Une commission intersectorielle s'enquiert de l'aménagement du poste frontalier terrestre de Debdeb



Les derniers travaux techniques et logistiques menés dans le cadre de l'aménagement du poste frontalier terrestre de Debdeb (wilaya d'Illizi) ont fait dimanche l'objet d'une visite d'inspection d'une délégation intersectorielle.

La délégation est composée notamment de cadres centraux des ministères de l'Intérieur et des collectivités locales, du Commerce, des Travaux Publics, ainsi que de représentants des Douanes algériennes, de la Protection civile, de la Sûreté nationale et du groupe public de transport terrestre de marchandises (Logitrans).

En compagnie des autorités locales, la délégation s'est ainsi enquis des préparatifs en prévision de l'ouverture prochaine du poste frontalier terrestre aux activités commerciales, ainsi que des différentes installations et structures de base ayant fait l'objet de travaux d'aménagement et de réhabilitation, dont le centre de transit douanier, l'inspection de contrôle de la qualité et l'unité de protection sanitaire frontalière.

Le représentant du ministère du Commerce Salim Abad a salué les efforts fournis localement pour la promotion du climat d'investissement et la relance des activités commerciales dans cette région frontalière, avant d'appeler à réunir les moyens et conditions nécessaires pour asseoir un climat approprié au profit des opérateurs économiques, susceptible d'attirer les investissements productifs dans les zones d'échanges commerciaux et la consolidation de la place du produit algérien sur le marché africain.

De son côté, le directeur du groupe Logitrans Boualem Kini s'est félicité de l'avancement des travaux menés pour réunir les conditions adéquates et aménager les espaces de logistiques nécessaires au niveau de ce poste frontalier, avant de souligner que le groupe "Logitrans", partenaire dans le développement de l'économie nationale, "est prêt, avec tous ses moyens, à apporter le soutien et l'accompagnement logistique aux opérations d'exportation à travers ce poste frontalier".

La visite a été mise à profit par la délégation pour s'enquérir de près de certaines contraintes liées à l'équipement du poste de Debdeb, pour mener sa mission de contrôle et ses actions douanières, ainsi que la réalisation de structures d'accueil au profit des personnels des douanes algériennes exerçant dans la région.

La délégation a clôturé sa tournée dans la région par la tenue, au siège de la circonscription administrative de Debdeb, d'une séance de travail avec les autorités locales, à leur tête le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, lors de laquelle ils ont passé en revue les perspectives d'investissement dans la région, les voies d'encouragement de l'exportation du produit national pour promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et l'investissement dans la ressource humaine locale.

GHARDAÏA ET EL-MENEA Recensement de près de 5.000 oiseaux d'eau nicheurs

Pas moins de 4.988 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés entre les mois de mai et juin courant par les ornithologues dans les différentes zones humides des wilayas de Ghardaïa et El-Meneaa, devenues des sites de nidification privilégiés par la population volatile migratrice, a appris hier auprès de la Conservation des forêts de Ghardaïa.

Initié dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, ce recensement a ciblé les zones humides naturelles et artificielles des deux wilayas.

Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", notamment la zone humide naturelle de Sebkhate El-Maleh (El-Meneaa) et la zone humide artificielle de Kef El-Doukhane (Ghardaïa), a expliqué le chef de groupe Sud-Est II du réseau, Abdelwahab Chedad.

L'objectif de ce dénombrement effectué entre le 17 mai et le 05 juin est "d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a fait savoir M. Chedad précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites.

Le comptage a permis de répertorier trente-et-une (31) espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telles que le Flamant rose, la Gallinule poule-d'eau, l'Echasse blanche, le Fuligule Nyroca, la Tadorne Casarca, l'Echasse blanche, la Marmaronette marbrée, la Foulque macroule et la cigogne blanche a-t-il précisé.

Ce recensement a ciblé la zone humide naturelle d'importance mondiale classée en 2004 sur la convention de Ram-



sar, le lac Sebkhate El-Maleh et la zone humide naturelle non classée Fayget El-Gara dans la commune de Hassi El-Gara (El-Meneaa) ainsi que la zone humide naturelle Dayet Oum Soud dans la commune de Mansoura et les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef El-Doukhane (exutoire de l'oued M'zab) à El-Atteuf, et celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets de Métlili et Zelfana dans la wilaya de Ghardaïa, a souligné le responsable du réseau d'observateurs ornithologues. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les sites aquatiques notamment les sites artificiels existants dans la wilaya de Ghardaïa sont devenus des habitats et un milieu de reproduction de la population avifaune, favorisé par le gar-

diennage et l'éloignement des zones urbaines.

Ils recèlent des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes. Cette année (2021), les membres du RNOOA ont relevé une baisse sensible des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques naturels et artificiels de Ghardaïa et El-Meneaa, comparative-

ment au recensement de l'année dernière avec 6.135 sujets avifaunes. Ce déclin de la population avifaune nicheuse est expliqué par le réchauffement climatique, la sécheresse et l'assèchement de nombreux sites aquatiques ainsi que les activités humaines qui ont impacté considérablement les écosystèmes de la faune et la flore, selon le chef de groupe Ghardaïa du RNOOA et également responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts de Ghardaïa.

La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale et cela malgré la canicule et les vents de sable, a conclu M. Chedad.

Le programme AFEQ a réalisé 98% de ses objectifs

Le Programme d'Appui Formation-Emploi-Qualification (AFEQ) développé dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne et devant clôturer en septembre 2021 a concrétisé 98% de ses objectifs, a affirmé à Oran son directeur national Morad Lemia. En marge d'un séminaire régional ayant réuni les chefs d'antennes de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) dans la région ouest, M. Lemia a indiqué que le programme AFEQ qui tire à sa fin a réalisé 98% de ses objectifs axés sur le renforcement de l'insertion des jeunes dans la vie active. Le Dispositif d'accompagnement, d'insertion et de formation à l'emploi (DAIFE) et son guide de gestion et de mise en œuvre figure parmi les réalisations principales du programme AFEQ, a relevé le même responsable, faisant savoir que ce dispositif proposé aux autorités attend la validation. Le DAIFE se veut un appui aux missions de service public d'aide à l'insertion et à l'emploi attribuées au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-il souligné. Une autre réalisation du programme AFEQ, est la formation de cadres du ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels dans le management de qualité dans les CFPA (centres de formation professionnelle et d'apprentissage) et la fourniture d'un système informatique qui s'appelle WISSI, dédié au suivi des activités au niveau de ces centres. Pour sa part, Kinouni Hakim, expert dans le programme AFEQ a estimé que les objectifs tracés ont été "largement concrétisés", faisant savoir que des dizaines de guides, de vidéos et de séminaires autour de différents thèmes en rapport avec l'insertion professionnelle ont été réalisées. Financé par l'Union européenne à hauteur de 10 millions d'euros et l'Algérie avec 1 million d'euro, le programme AFEQ, lancé en septembre 2017, a touché sept wilayas pilotes, à savoir Alger, Sétif, Blida, Boumerdès, Béjaïa, Oran et Ouargla.

BAD

208 milliards de dollars pour l'opérationnalisation de la ZLECAF

La Banque africaine de développement (BAD) et ses partenaires prévoient 230 projets d'un montant global de 208 milliards de dollars, afin de favoriser les perspectives d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), a indiqué le président du Groupe de la BAD, Adesina Akinwumi. « A l'approche de l'édition 2021 du Forum pour l'investissement en Afrique, la BAD et ses partenaires ont déjà prévu 230 projets évalués à 208 milliards de dollars, afin de favoriser les perspectives d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine », a-t-il déclaré à l'occasion des Assemblées annuelles de la Banque. "Nous restons très attachés à la réussite de la Zone de libre-échange continentale africaine", a-t-il assuré rappelant que la Banque avait accordé 4,8 millions de dollars pour soutenir la création du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine. Se référant au résultat d'une enquête menée auprès des sociétés de capital-investissement par African Private Equity and Venture Capital Association en 2020, M. Akinwumi a affirmé que 60 % des investisseurs commanditaires envisagent d'augmenter leurs investissements en Afrique au cours des trois prochaines années. Les Assemblées annuelles du Groupe de la BAD ont débuté mercredi en visioconférence sous le thème "Renforcer la résilience des économies en Afrique après le Covid-19". Les Assemblées, qui prendront fin ce vendredi, serviront de plateforme aux gouverneurs de la Banque pour partager leurs expériences dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 et les mesures politiques prises pour reconstruire les économies et assurer les moyens de subsistance. Outre le partenariat économique et commercial entre les pays de la région, les participants ont également évoqué l'impact de la pandémie du Covid 19 sur l'économie du continent. Selon les chiffres avancés par M. Akinwumi, les pertes cumulées du Produit intérieur brut (PIB) africain engendrées par le Covid-19 se situaient entre 145 et 190 milliards de dollars.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le trafic perturbé à Alger par une grève inopinée

Le transport ferroviaire a connu dimanche des perturbations de trafic dans la périphérie d'Alger à cause d'une grève observée par des employés du secteur, qualifiée par la direction de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) de "illé-gale", car ne respectant pas les conditions requises, a indiqué un responsable de l'entreprise. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que "les grandes lignes reliant Alger à d'autres wilayas continuent à fonctionner normalement", mais les lignes entre Alger et sa périphérie ont connu un mouvement de grève auquel a appelé la Fédération nationale des cheminots (FNC) et qui "n'a été ni signalé ni motivé par des revendications socioprofessionnelles au niveau de la direction". La grève est illégale en ce sens qu'elle n'a pas respecté les conditions stipulées par la loi, à savoir l'annonce d'un préavis de grève de huit jours, avec présentation d'une plateforme de revendications d'ordre social ou professionnel, a-t-il souligné, indiquant que l'administration n'a reçu, jusqu'à dimanche après-midi, rien d'officiel. Et d'affirmer que

"l'administration reste ouverte au dialogue et à toute proposition formulée par le syndicat dans le cadre des capacités de la Société".

Activant sous la bannière de l'UGTA, la FNC a rendu public, sur Facebook, un communiqué dans lequel "elle a annoncé son entrée dans une grève nationale ouverte à compter de la mi-journée de dimanche 27 juin". Pour motiver le préavis de grève, la Fédération a cité notamment "la situation socioprofessionnelle de la SNTF", revendiquant à ce propos, "le maintien des acquis syndicaux socioprofessionnels ainsi que la régularisation de la grille des salaires (le point indiciaire 82 et non 80) et de l'affaire des fonctionnaires licenciés".

Au sujet des salaires, la SNTF avait dit, samedi dans un communiqué adressé à l'ensemble de ses employés, procéder à l'application du décret présidentiel fixant le salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 dinars à compter de juin 2021.

La SNTF avait affirmé que la question relative à l'écart de 500 dinars qui équivaut au point indiciaire 82 serait examinée ultérieurement sous l'angle

de l'augmentation du salaire de base et de l'actualisation de la grille des salaires.

Selon la société, il existe une différence entre le SNMG fixé par le décret présidentiel du 7 avril 2021, d'ailleurs non négociable, et le salaire de base qui est négociable en fonction de la situation et de la spécificité de chaque entreprise.

Concernant l'effet rétroactif de cette augmentation à compter de juin 2020, la même source a rappelé que le partenaire social avait été invité à la table des négociations, en mai dernier, pour la mise en place d'un échancier de versement des rappels aux travailleurs en tenant compte de la situation financière "critique" que traverse la société. Dans ce cadre, la direction de la SNTF a tenu à souligner son attachement à la préservation de la Société et des acquis des travailleurs dans le respect des dispositions et des lois en vigueur. Quant aux employés licenciés, le responsable de la SNTF a expliqué qu'il s'agissait de quatre fonctionnaires, dont les dossiers sont entre les mains de la justice, qui seront réintégrés dès que la justice aura tranché leur affaire.

FOOT/ LIGUE 1 (27^E JOURNÉE)

Le CRB rejoint la JSS à la deuxième place, l'USMA se rachète

Le CR Belouizdad, auteur d'une large victoire en déplacement face au MC Oran (3-0), a rejoint la JS Saoura à la deuxième place au classement, alors que l'USM Alger est allée s'imposer chez le RC Relizane (4-2), à l'occasion de la suite de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée hier.

En équipe conquérante, le CRB n'a fait qu'une bouchée d'une formation du MCO méconnaissable qui fait du sur-place, échouant à confirmer son dernier succès décroché à la maison face au MC Alger (2-1).

Le Chabab, champion d'Algérie sortant, affiche plus que jamais ses ambitions pour défendre crânement son titre, et aligne un sixième match sans défaite. Le Chabab qui revient provisoirement à six longueurs du leader l'ES Sétif, compte un match en moins à disputer à domicile face à la JS Kabylie. La JS Saoura a frôlé la défaite, à l'occasion de son déplacement à Alger face au NA Hussein-Dey (1-1). Le gardien de but Saïdi a stoppé un penalty en seconde période (62^e), tiré par le Rabie Meftah.

Les gars de Béchar préservent tout de même leur deuxième place au tableau, qu'ils partagent désormais avec le CRB. De son côté, le Nasria retombe dans ses travers, et échoue à confirmer son dernier succès décroché lors du derby face à l'USMA (2-1).

Tel un rouleau compresseur, le CS Constantine est en train de monter en puissance, en s'offrant cette fois-ci, avec autorité, la lanterne rouge la JSM Skikda, sur un score sans appel de 4 à 0, dans un derby de l'Est à sens unique. Si le CSC est parvenu à conforter plus que jamais sa place dans le haut du ta-



bleau, et vise désormais le podium, rien ne va plus en revanche pour la JSMS, qui hypothèque sérieusement ses chances pour le maintien, elle qui enchaîne une cinquième défaite de rang. A l'ouest du pays, l'USM Alger a réalisé une belle opération en allant s'imposer sur le terrain du RC Relizane (4-2), mettant ainsi fin à deux défaites consécutives, toutes compétitions confondues. Cette défaite s'est avérée fatale pour le RCR, qui s'est retrouvé en position de premier relégable, et doit plus que jamais se remettre en question pour amorcer sa mission de sauvetage. Dans le milieu du tableau, le Paradou AC a réussi à stopper l'hémorragie en mettant fin à une mauvaise série de quatre défaites de suite, en se contentant du point du match nul, à la maison face au NC Magra (1-1).

Le NCM, futur finaliste de la Coupe de

la Ligue professionnelle, arrache de son côté un nul précieux dans l'optique du maintien, et enchaîne un troisième match sans défaite en championnat. Cette 27^e journée a débuté samedi, et a été marquée notamment par la révolte des mal-classés. Ainsi, les deux relégables : l'USM Bel-Abbès et le CABB Areridj, se sont imposés respectivement à l'US Biskra et à l'ASO Chlef, sur le même score (1-0), de quoi leur permettre de poursuivre leur mission de sauvetage en toute sérénité.

Au programme aujourd'hui, le choc de cette journée entre le MC Alger (6^e, 42 pts) et le leader l'ES Sétif (56 pts), prévu au stade olympique du 5-juillet (17h45).

La rencontre JS Kabylie – WA Tlemcen est reportée à une date ultérieure, en raison de l'engagement des "Canaris".

VOLLEY

Le Brésil remporte la Ligue des nations pour la première fois depuis 2010

Le Brésil a remporté Rimini (Italie) la Ligue des nations de volley pour la première fois depuis 2010 en s'imposant 3-1 (22-25, 25-23, 25-16, 25-14) contre la Pologne.

Dans ce duel entre les deux grands favoris des JO de Tokyo qui débiteront dans moins d'un mois (23 juillet - 8 août), les Brésiliens, champions olympiques en titre, l'ont emporté contre des Polonais qui les avaient battus lors des deux dernières finales des champion-

nats du monde en 2014 et 2018.

Les Auriverde, emmenés par l'attaquant Wallace, auteur de 22 points, renouent enfin avec le succès en Ligue des nations, l'ancienne Ligue mondiale, alors qu'ils avaient échoué cinq fois en finale depuis leur dernier titre dans la compétition en 2010.

Après un premier set remporté 25-22 par les Polonais, 2^e du tour préliminaire, les Brésiliens ont réagi avec fermeté, d'abord en égalisant avant de

s'adjuger les deux dernières manches aisément et ainsi ajouter une dixième Ligue des nations à leur palmarès.

Le Brésil arrivera lancé à Tokyo pour défendre son titre olympique et tenter de décrocher une quatrième médaille d'or après 1992, 2004 et donc 2016.

Un peu plus tôt dimanche, l'équipe de France avait décroché la médaille de bronze en battant la Slovaquie 3 à 0 (25-20, 25-18, 25-19) lors du match pour la troisième place à Rimini.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE (2^E ÉTAPE) Victoire du Néerlandais van der Poel

Deuxième jour sur le Tour de France, première victoire: le Néerlandais Mathieu van der Poel a gagné la deuxième étape, dimanche, à l'arrivée en côte à Mûr-de-Bretagne, et a endossé le maillot jaune qui a toujours échappé à son grand-père Raymond Poulidor.

A 26 ans, van der Poel a réalisé des débuts fracassants: il a battu de 6 secondes les favoris slovènes du Tour, le tenant Tadej Pogacar et son dauphin de l'année passée Primoz Roglic.

Pour s'emparer du maillot symbole du Tour, le Néerlandais de la formation Alpecin-Fenix a attaqué à deux reprises. La première fois pour s'adjuger les 8 se-

condes de bonification au sommet de la première montée de la côte de Ménéhiez, la montée de Mûr-de-Bretagne (Côtes d'Armor). La seconde fois pour gagner l'étape. Quadruple champion du monde de cyclo-cross, +VDP+ brille dans des disciplines différentes. Il excelle autant sur la route, en gagnant des classiques, qu'en VTT cross-country, la discipline dans laquelle il cherchera cet été à remporter la médaille d'or aux JO de Tokyo. Au lendemain des grosses chutes du premier jour, l'échappée du jour (Pérez, Theuns, Clarke, Koch, Schelling, Cabot) a été lancée dans la première demi-heure de course. Entre soleil et averse, le Belge Edward

Theuns et le Français Jérémy Cabot ont poursuivi l'aventure dans les 70 derniers kilomètres mais le peloton est revenu avant la première ascension de Mûr-de-Bretagne, à l'entrée des 20 derniers kilomètres. Au classement général provisoire, van der Poel compte 8 secondes d'avance sur le précédent porteur du maillot jaune, Julian Alaphilippe, 5^e de l'étape. Pogacar, 3^e, pointe à 13 secondes devant Roglic, 4^e à 14 secondes. Lundi, les sprinteurs trouvent pour la première fois un terrain à leur avantage. La troisième étape, longue de 182,9 kilomètres, relie Lorient et Pontivy (Morbihan) pour l'avant-dernière journée en Bretagne.

Foot / Inter-régions

Hamra Annaba bat l'US Tébessa (1-0) et accède en Ligue 2

Hamra Annaba a assuré son accession en Ligue 2 amateur de football en battant l'US Tébessa sur le score de (1-0), (mi-temps 0-0) en match barrage du groupe Est du championnat Inter-régions de football, disputé hier au stade 8-mai-1945 de Sétif. L'unique but du match a été inscrit par Youssef Afaissia à la (90^e + 2 s.pen). Hamra est la 3^e équipe qui accède en Ligue 2 après la JS Bordj Ménéaïel (Centre-Est) et l'IRB Ouargla (Sud-Est), vainqueurs respectifs de la JSD Jijel (0-0, 4-2 aux t.a.b) à Alger et de l'US Souf (1-0) à Boumerdès. La 4^e "finale" d'accession mettra aux prises lundi (17h00) le GC Mascara au WA Mostaganem au stade Ahmed-Zabana d'Oran pour le compte du groupe Ouest.

Le match barrage du groupe Centre-Ouest entre l'USMM Hadjout et l'Entente Sour el Ghoulane aura lieu mardi à Boumerdès, tandis que le match d'appui du groupe Sud-Ouest opposera le NRB Fenoughil au MC El Bayadh, mercredi à Boumerdès aussi.

Résultats des barrages du Championnat inter-régions:

Groupe Centre-Est:

JS Bordj Ménéaïel - JSD Jijel 0-0 (JSBM aux t.a.b :4-2)

Groupe Sud-Est :

US Souf - IRB Ouargla 0-1

Groupe Est:

HAMRA Annaba - US Tébessa 1-0

Reste à jouer:

Groupe Ouest / Lundi 28 juin :

Chahid Ahmed-Zabana (Oran) : GC Mascara - WA Mostaganem (17h00)

Groupe Centre-Ouest / Mardi 29 juin :

OPOW Djilali-Bounaâma (Boumerdès) : USMM Hadjout - E. Sour el Ghoulane (16h00)

Groupe Sud-Ouest / Mercredi 30 juin :

OPOW Djilali-Bounaâma (Boumerdès) : MC El Bayadh - NRB Fenoughil (16h00).

Foot / Pays de Galles

Bale continue en sélection en rêvant du Mondial-2022

Gareth Bale a écarté hier les spéculations sur sa possible retraite internationale, en assurant au contraire vouloir qualifier le Pays de Galles pour le Mondial-2022, au lendemain de l'élimination des "Dragons" en 8^{es} de finale de l'Euro. "Je veux continuer à jouer" pour la sélection, a déclaré Bale à la chaîne de télévision galloise S4C. "Les gens posent toujours des questions stupides, mais évidemment que j'adore jouer pour le Pays de Galles", a assuré le joueur de 31 ans. "Je jouerai pour la sélection galloise jusqu'au jour où je mettrai un terme à ma carrière." Le mois dernier, à la fin de son prêt d'une saison du Real Madrid à Tottenham, Bale avait déclaré qu'il y voyait clair pour son avenir, mais il avait affirmé que cela "causerait le chaos" s'il le révélait avant l'Euro. Après la défaite galloise face au Danemark (4-0) à Amsterdam, Bale a démenti les rumeurs selon lesquelles il pourrait mettre fin à sa carrière de footballeur et il s'est fixé pour objectif de qualifier le Pays de Galles pour la Coupe du monde pour la première fois depuis 1958. La sélection galloise est dans le groupe de qualifications de la Belgique et de la République tchèque. Le premier de la poule sera directement qualifié pour le Mondial qatari organisé fin 2022, le deuxième disputera un barrage d'accès. "Nous venons de commencer la campagne de qualifications pour la Coupe du monde et nous devons profiter de cette expérience" de l'Euro, a ajouté Bale. "Nous devons juste garder cette confiance élevée, continuer à jouer au football, et je pense que nous pourrions nous qualifier pour la prochaine Coupe du monde", a-t-il conclu.

SÉCHERESSE

Les feux ravagent le couvert végétal

En ce début de l'été, les incendies ont déjà ravagé beaucoup de couvert végétal dans différentes wilayas du pays. Pour l'heure, et heureusement, il n'y a pas de victime humaine.

A Constantine, près de 130 ha de végétations ont été détruits par des incendies ces dernières 24 heures dans la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Cette superficie, dont la majorité est considérée agricole utile, est répartie entre les communes de Constantine, Ain Smara et Ain Abid (sud-ouest de Constantine), a indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. Le plus grave incendie a ravagé une surface agricole estimée à 119,5 ha de blé dur et tendre, a fait savoir la même source.

Les autres incendies ont provoqué la destruction de 9 ha de superficies consacrées à la production de fourrages destinés à l'alimentation de bétail, a-t-on ajouté de même source. Aussi, 360 m² d'herbes sèches, au moins 3.000 bottes de foin et un tracteur agricole figurent parmi les pertes enregistrées en une seule journée suite aux incendies, dont la cause reste le non-respect des procédures préventives, a-t-on fait remarquer. A Tizi-Ouzou, pas moins de 18 incendies ont endommagé une superficie de 27,5 hectares de couvert végétal durant le mois de juin à travers plusieurs localités, a-t-on appris dimanche du conser-



vateur local des forêts, Youcef Ould Mohand.

Les superficies endommagées se répartissent en 8,5 ha de maquis, 9 ha de broussailles et 10 ha de surface fruitière à travers les localités de Ait aggouacha, Frikat, Ait Aissa Mimoun, Ain Zaouia, Asso Youcef et Idjeur. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies mis en place cette année, outre les campagnes de sensibilisation menées en direction des populations, plusieurs autres solutions ont été lancées ou réalisées, a expliqué la même source.

Dans la wilaya de Relizane, une colonne mobile de lutte contre les feux de forêts au titre de l'année 2021 a été installée dimanche, au niveau de la forêt "Ras El

Ançor" dans la commune de Zemmoura, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

Le chef de service protection, le capitaine Hamidi Belaziz a indiqué, à l'APS, que cette colonne mobile de lutte contre les feux de forêts est constituée de 56 agents de différents rangs mobilisés jusqu'à la fin octobre prochain pour intervenir en cas d'incendies dans la wilaya de Relizane et les wilayas voisines. La colonne mobile qui travaille avec un système de permanence est dotée de 10 camions d'extinction, un camion de ravitaillement, un véhicule équipé, un bus de transport des équipes d'intervention, de matériels et d'autres moyens matériels, selon le capitaine Belaziz, qui a souligné que l'opération d'installation de la colonne mobile intervient en application des orientations de la Direction générale de la protection civile dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts durant l'été. Il s'agit, entre autres, de la création de 15 nouveaux points d'eau par la réalisation d'un bassin en amont de sources portant ainsi à 240 le nombre de ces points à travers les massifs forestier de la wilaya. Et aussi, du lancement d'un programme d'ouverture de 885 km de piste forestière ainsi que de 72 hectares de tranchées pare-feu. M. Ould Mohand a souligné, par ailleurs, que l'élément principal de tout dispositif demeure "la prévention à travers surtout le civisme et l'engagement du citoyen".

Synthèse Saïd Sadia

TAMANRASSET

La coordination entre différents acteurs est de mise pour assurer la protection de l'enfance

La Déléguée nationale à la promotion et la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a mis hier l'accent à Tamanrasset sur l'importance de la coordination entre les différents acteurs et intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance. Accompagnée du représentant de l'UNICEF en Algérie, Isselmou Boukhari, Mme Cherfi a ainsi mis en exergue l'importance de la coordination entre les différents intervenants dans le cadre de ce qui est appelé "service en milieu ouvert" en matière de protection de l'enfance, citant entre autres le juge des mineurs, les institutions de solidarité et les centres spécialisés de rééducation. La coordination entre ces différents intervenants permettra de mettre en œuvre les différentes procédures légales visant à assurer la préservation des Droits de

l'enfant, a-t-elle expliqué en marge de sa visite de l'établissement de l'enfance assistée au quartier Tafsit. Elle a également insisté sur les procédures visant la réinsertion des enfants pensionnaires des centres de l'enfance assistée dans des familles souhaitant les accueillir, après accomplissement des différentes enquêtes sociales nécessaires. Mme Cherfi a motivé sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, en compagnie du représentant de l'Unicef en Algérie, par le souci de s'enquérir des conditions de protection de l'enfance dans la région, et de préparer, à la lumière de ses visites à travers le pays, le rapport qu'elle devra soulever à la Présidence de la République. Elle constitue aussi, a-t-elle ajouté, une opportunité de s'enquérir de l'impact du service du numéro vert 11-11 mis à la disposition du public pour

les alertes concernant tout incident ou cas liés à la protection de l'enfance. Le représentant de l'Unicef en Algérie, Isselmou Boukhari a indiqué, de son côté, que cette visite à Tamanrasset lui a permis de prendre connaissance de ce qu'a été réalisé en matière de protection de l'enfance et qui constitue un travail complémentaire entre différentes administrations et autorités, en conformité avec les lois garantissant les droits de l'enfant où qu'il se trouve. La délégation a écouté un exposé sur les différentes activités de l'établissement de l'enfance assistée à Tamanrasset, qui compte actuellement 18 pensionnaires, dont quatre (4) filles, et a assisté à une cérémonie de remise de prix à des pensionnaires de l'enfance assistée et des enfants handicapés, admis à l'examen de fin de cycle primaire.

AEP DANS LA CAPITALE

Le programme d'urgence entre en vigueur

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé l'entrée en vigueur dès samedi du programme d'urgence d'alimentation en eau potable (AEP) au niveau de la capitale suite aux perturbations enregistrées ces derniers jours en raison de la raréfaction des ressources en eau. Trois programmes d'alimentation en eau potable sont prévus dans ce cadre au niveau de la capitale, a fait savoir la SEAAL. Le premier concerne 14 communes qui seront alimentées quotidiennement de 8h00 à 14h00. Il s'agit de la Casbah, Sidi Moussa, Bir Mourad Raïs, Hydra, Ouled Chebel, Tessala El-Merdja, Baba Hassen, Draria, El-Achour, Belouizdad,

El Madania, Sidi M'hamed et Rahmania. Le deuxième programme prévoit une alimentation en eau potable un jour sur deux de 8h00 à 16h00 et concerne 20 communes: Oued Koriche, Raïs Hamidou, Les Eucalyptus, Birkhadem, Gué de Constantine, Beni Messous, Bouzaréah, Aïn Benian, El-Hammamet, Bab El Oued, Bordj El-Bahri, El-Marsa, Mohammadia, Bourouba, Bachdjerrah, Oued Smar, El-Harrach, El-Magharia, Hossein Dey et H'raoua. Le troisième programme concerne 23 communes qui seront alimentées en eau de 8h00 à 14h00 mais selon un système de distribution hybride: certaines communes seront alimentées quotidiennement et d'autres un jour sur deux. Les com-

munes concernées par ce troisième programme sont: Bab El Oued, Bologhine, Baraki, Saoula, Birtouta, Ben Aknoun, El-Biar, Chérage, Dely Ibrahim, Ouled Fayet, Aïn Taya, Dar El Beïda, Douera, Khraicia, Kouba, Reghaia, Rouiba, Alger-centre, Mahelma, Soudania, Staoueli et Zéralda. Dans cette conjoncture, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger a assuré que tous ses cadres étaient à pied d'œuvre pour la réussite de l'opération, invitant les citoyens à signaler à sa cellule de communication toute panne ou perturbation dans la mise en œuvre de ce programme d'urgence. La SEAAL a, par ailleurs, affirmé que la wilaya veillera à la stricte application de ce programme d'urgence.

CHLEF

Le barrage Sidi Yakoub rempli à 46%

Le taux de remplissage du barrage Sidi Yakoub, dans la commune d'Ouled Ben Abdelkader (sud de Chlef), est estimé à près de 46%, a-t-on appris dimanche du directeur local des Ressources en eau, Bouali Mohamed. "Le taux de remplissage du barrage Sidi Yakoub, assurant l'alimentation en eau potable (AEP) de quatre communes de la wilaya et l'irrigation des périmètres agricoles avoisinants, est de 46%, soit 112 millions de m³ d'eau emmagasinée", a indiqué à l'APS M. Bouali. "Ce volume d'eau couvre les besoins des communes de Chlef, Ouled Ben Abdelkader, Sendjas et Hadjadj, avec un volume quotidien de 26.000 m³ d'eau potable, suivant un programme de distribution, qui diffère d'une région à une autre, selon la qualité du réseau et des conduites", a expliqué le responsable. S'agissant du taux de remplissage du barrage Oued Fouda, affecté exclusivement à l'irrigation agricole, il a indiqué qu'il est de 17%, le qualifiant de "faible". Concernant la situation de l'AEP à Chlef, M. Bouali a fait part de la disponibilité de trois sources d'approvisionnement en eau à l'échelle locale, à savoir les eaux superficielles (barrages), les eaux souterraines (forages) et les eaux non conventionnelles, issues du dessalement de l'eau de mer. Il a observé que 31 communes sont approvisionnées à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis (Ténés) qui est dotée d'une capacité de production de 200.000 m³ d'eau /jour. L'alimentation en eau potable de la commune de Breira (Nord-est de Chlef) est actuellement assurée par des citernes, dans l'attente du lancement des travaux de raccordement de cette localité au barrage "Kef Eddir" de Tipasa, a-t-il ajouté. Aussi, le responsable a fait état de la réception, dernièrement, de nombreux projets pour l'alimentation des zones isolées de la wilaya, dont Zaaimia, dans la commune de Zeboudja, El Bouhinine à Sendjass, Hemaissia et Bisacra dans la commune d'Oum Droue, ainsi que Seaidia et Ouled Bouchakour, dans la commune d'Ouled Farès. Ces projets "contribueront à l'amélioration des prestations dans ce domaine", a-t-il assuré.

WALI D'ALGER

La perturbation est "conjoncturelle"

De son côté, le wali d'Alger, Youcef Cherfa a indiqué, dans des déclarations à la presse, concernant les perturbations de l'alimentation en eau que connaît la capitale: "tout le monde est mobilisé pour l'application du programme et nous demandons aux citoyens de faire preuve de compréhension à l'égard de cette situation due à la baisse des niveaux des barrages", et résultant de la sécheresse que vit le pays depuis plus de 3 années. Tout en assurant que la situation est "conjoncturelle", le même responsable ajoute: "nous affirmons avec conviction que cette situation (perturbation) se stabilisera à partir de juillet, d'août et de septembre et nous entrerons, par la suite, dans une stabilité durable en terme d'alimentation en eau potable (AEP)".

Et de poursuivre: "Pour faire face à cette situation, nous avons mis en place un programme de distribution qui touche tous les quartiers et avec des horaires qui doivent être respectés par tous les intervenants sur ce réseau, conformément au classement des communes et nous demandons au citoyen de nous accompagner dans l'application de ce programme, d'économiser et de stocker l'eau". Rappelant le lancement d'un programme urgent dès la mois de juillet prochain, relatif à l'exploitation de 51 puits profonds qui permettra de fournir quelque 80.000 m³ supplémentaires, M. Cherfa ajoute qu'à partir des mois de juillet et d'août prochains, " nous reviendrons vers la mise en service de trois stations de dessalement d'eau de mer, en sus du programmes d'exploitation des eaux superficielles".

Sur instructions du Président de la République, le wali d'Alger a rappelé le lancement, dans les toutes prochaines semaines, de la mobilisation des eaux superficielles, à travers l'entame de l'opération de réalisation de 120 puits profonds et de (nouvelles) stations de dessalement d'eau de mer, en vue de les préparer l'après septembre".

Perturbations dans l'alimentation en eau potable à Alger, désappointement des Algérois

Les communes de la wilaya d'Alger connaissent, depuis plusieurs jours, d'importantes perturbations dans l'alimentation en eau potable, ce qui a suscité le mécontentement des Algérois qui sont d'autant plus désappointés que cela coïncide avec la saison estivale. En effet, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) avait annoncé, hier samedi, l'entrée en vigueur du programme d'urgence d'alimentation en eau potable (AEP) au niveau de la capitale, suite aux perturbations enregistrées ces derniers jours en raison de la raréfaction des ressources en eau. Toutefois, de nombreuses circonscriptions administratives de la capitale ont annoncé, depuis jeudi dernier, le recours à un programme d'alimentation en eau spécifique à chaque commune. Abordés par l'APS, de nombreux Algérois se sont plaints du fait que les horaires annoncés n'aient pas été "respectés", ce qui a impacté négativement leur quotidien. Du côté Ouest de la capitale, et plus précisément à la cité des 1.000 logements "El Qaria", commune de Zéralda, les citoyens pâtissent de la même situation, à l'instar du reste des communes d'Alger. En effet, la cité connaît, selon ses habitants, de grandes perturbations dans l'alimentation en eau potable depuis près de trois mois, une situation qui a empiré ces derniers jours. Zohir, habitant de la cité, a indiqué que l'eau dont l'alimentation est censée être assurée depuis la ville de Koléa (Tispasa), leur parvient désormais un jour sur deux, après trois mois de perturbations, suivie d'opérations d'alimentation aléatoires. Même situation est vécue au niveau de la cité des 143 logements à Ouled Belhadj dans la commune de Saoula. La souffrance est la même pour tous les citoyens habitant dans les étages supérieurs, où l'eau est devenue une monnaie rare et les robinets sont à sec depuis des jours, a indiqué Rachid, un des habitants du quartier, qui a souligné que tous les appels qu'il a faits sur la ligne verte de la société SEAAL, n'ont apporté aucun résultat. Même les habitants du 2e étage ont été privés d'eau potable, sans parler des 3e, 4e et 5e étages dont les

habitants doivent constamment utiliser les citernes. Les quartiers AADL d'Alger sont également touchés par cette perturbation dans l'alimentation en eau. La cité Yazid Zerhouni (les Bananiers) dans la commune d'El Mohamadia figure parmi les quartiers où les habitants souffrent le martyre en raison des coupures d'eau incessantes, une situation qui a empiré depuis près d'un mois, selon de nombreux citoyens approchés par l'APS. Depuis l'annonce par les services de la wilaya d'Alger et la SEAAL du programme d'urgence d'approvisionnement des quartiers d'El Mohamadia en eau potable à l'instar des communes restantes de la wilaya, les habitants de la cité des Bananiers disent que le programme annoncé n'est pas respecté et que l'approvisionnement des bâtiments n'est pas équitable. A titre d'exemple, les bâtiments 10, 11 et 12 n'ont pas été approvisionnés en eau potable depuis jeudi dernier, alors que leur programme prévoit un approvisionnement d'un jour sur deux, selon des habitants du quartier. Dimanche, les habitants étaient contents d'être approvisionnés en eau potable même à faible pression, une joie vite interrompue par une coupure vers 11h. Pour les gérants du quartier, il ne s'agit pas de la SEAAL mais plutôt de la station de pompage de la cité qui enregistre plusieurs problèmes techniques. Pour leur part, les résidents à la cité de l'immeuble n 22 ont été unanimes à dire que les mêmes problèmes techniques les ont privés et depuis des années d'un privilège appelé "prestation et droit d'accès à l'eau potable dans leurs appartements de façon ordinaire". Pour les habitants, l'existence des deux immeubles 22 et 26 ne relève pas du centre de la cité AADL, mais les deux immeubles sont implantés dans le périmètre de cette cité de manière quasi-séparée, ce qui a impacté la qualité des prestations qui leur sont fournies, y compris celle relatives à leur approvisionnement en eau. "Nous sommes les deniers à bénéficier de la prestation de l'eau et les premiers qui en pâtissons de la coupure de l'eau. En cause, les deux stations de pompage au niveau de la cité et qui ne sont pas habilitées pour nous acheminer de l'eau avec un bon débit et en quantité nécessaire, car la chose ne concerne pas seulement SEEAL mais relève aussi de la

gestion propre à la cité AADL, ce qui ne correspond pas aux coûts que nous versons, de façon régulière, avant des prestations qui sont supposées être un acquis pour nous", affirment les habitants. Des habitants dont la revendication essentielle demeure la dotation de la cité en une 3e station de pompage, à l'effet de trouver une solution définitive à une souffrance qui continue depuis des années. Le problème d'approvisionnement en eau et de sa distribution a impacté la vie de familles entières, affirme un habitant de l'immeuble n 22 de la cité AADL et qui semble affecté, car affirmant qu'il est obligé, de même que sa famille, de quitter leur appartement vers la maison de la grande famille, ajoutant qu'il est désormais impossible de s'accommoder d'une réalité qui leur impose de réfléchir constamment à comment acheminer l'eau à sa maison. En vue de connaître plus de détails et d'éclaircissements concernant les pannes techniques ayant affecté les deux stations de pompage dans la cité, en sus de la réalité de conformité au programme urgent relatif à l'alimentation de la capitale en eau potable au niveau de cette agglomération comme un des quartiers de la commune de Mohammadia, l'APS a tenté de se rapprocher du responsable local de l'Agence AADL chargé de la gestion de la cité Yazid Zerhouni, mais la demande a été rejetée, sous prétexte d'"une obtention préalable d'une autorisation auprès de l'administration centrale". A rappeler que le wali d'Alger, Youcef Cherfa avait indiqué, dans des déclarations à la presse, concernant les perturbations de l'alimentation en eau que connaît la capitale: "tout le monde est mobilisé pour l'application du programme et nous demandons aux citoyens de faire preuve de compréhension à l'égard de cette situation due à la baisse des niveaux des barrages", et résultant de la sécheresse que vit le pays depuis plus de 3 années. Tout en assurant que la situation est "conjoncturelle", le même responsable avait ajouté: "nous affirmons avec conviction que cette situation (perturbation) se stabilisera à partir de juillet, d'août et de septembre et nous entreprenons, par la suite, dans une stabilité durable en terme d'alimentation en eau potable (AEP)".

CHLEF

Le barrage Sidi Yakoub rempli à 46%

Le taux de remplissage du barrage Sidi Yakoub, dans la commune d'Ouled Ben Abdelkader (sud de Chlef), est estimé à près de 46%, a-t-on appris hier du directeur local des Ressources en eau, Bouali Mohamed. "Le taux de remplissage du barrage Sidi Yakoub, assurant l'alimentation en eau potable (AEP) de quatre communes de la wilaya et l'irrigation des périmètres agricoles avoisinants, est de 46%, soit 112 millions de m3 d'eau emmagasinée", a indiqué à l'APS M. Bouali. "Ce volume d'eau couvre les besoins des communes de Chlef, Ouled Ben Abdelkader, Sendjas et Hadjadj, avec un volume quotidien de 26.000 m3 d'eau potable, suivant un programme de distribution, qui diffère d'une région à une autre, selon la qualité du réseau et des conduites", a expliqué le responsable. S'agissant du taux de remplis-

sage du barrage Oued Fouda, affecté exclusivement à l'irrigation agricole, il a indiqué qu'il est de 17%, le qualifiant de "faible". Concernant la situation de l'AEP à Chlef, M. Bouali a fait part de la disponibilité de trois sources d'approvisionnement en eau à l'échelle locale, à savoir les eaux superficielles (barrages), les eaux souterraines (forages) et les eaux non conventionnelles, issues du dessalement de l'eau de mer. Il a observé que 31 communes sont approvisionnées à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis (Ténés) qui est dotée d'une capacité de production de 200.000 m3 d'eau /jour. L'alimentation en eau potable de la commune de Breira (Nord-est de Chlef) est actuellement assurée par des citernes, dans l'attente du lancement des travaux de raccordement de cette localité au barrage "Kef Eddir" de Tispasa, a-t-il ajouté.

Aussi, le responsable a fait état de la réception, dernièrement, de nombreux projets pour l'alimentation des zones isolées de la wilaya, dont Zaaimia, dans la commune de Zeboudja, El Bouhinine à Sendjass, Hemaissia et Bisakra dans la commune d'Oum Droue, ainsi que Seaidia et Ouled Bouchakour, dans la commune d'Ouled Farès. Ces projets "contribueront à l'amélioration des prestations dans ce domaine", a-t-il assuré. Selon l'unité de Chlef de l'Algérienne des eaux (ADE), le programme de distribution d'eau potable de la wilaya est repartit comme suit: 24% de la population alimentée en H24, 36% alimentée quotidiennement pendant une plage horaire allant de deux heures à 10 heures, 21% alimentée une fois tous les deux jours et 19% alimentée une fois tous les trois jours.

OUM EL BOUAGHI

Appel à mener des recherches scientifiques sur le blogging féminin

Les participants au séminaire national sur "Le blogging féminin en Algérie, expériences réelles et visions d'avenir", ouvert hier à l'Université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi ont appelé à l'impératif de mener des recherches scientifiques sur le blogging féminin en Algérie. Dans sa communication d'ouverture lors de cette rencontre, tenue à l'auditorium de la Faculté des sciences sociales et humaines, Dr. Lynda Dhif de l'Université d'Oum El Bouaghi a relevé la nécessité de réaliser des études socioculturelles sur le profil des bloggeuses algériennes en recourant aux méthodes nouvelles pour dresser un état des lieux du "blogging et son rapport avec les questions de la femme". Selon Mme Dhif, "les études peuvent être des recherches, des mémoires, des livres ou des communications qui serviront à terme à orienter le blogging vers les causes sérieuses qui intéressent la femme". L'universitaire a également mis l'accent sur l'intérêt devant être porté pour les questions fondamentales en rapport avec les besoins de la société et la production de contenus électroniques qui reflètent avec profondeur les questions féminines à l'instar de la violence contre la femme, les pressions au travail outre les contenus pédagogiques constructifs. De son côté, Rokia Boussnen, de l'Université Emir Abdelkader de Constantine, a abordé par visioconférence l'appui apporté par l'espace numérique aux mouvements féminins à travers l'encouragement du travail de la femme, l'exercice de son droit à l'action politique et son émancipation de la domination masculine. Pour sa part, Hana Achour de l'Université d'Oum El Bouaghi, a abordé les difficultés rencontrées au début par les femmes bloggeuses puis l'évolution prise par le blogging féminin dans les domaines de la mode, la santé et le sport, rappelant que les Etats-Unis comptent 23 millions de femmes bloggeuses. La rencontre de deux jours a connu la participation d'universitaires de 10 universités algériennes en présentiel ou par visioconférence.

ORAN

Série d'actions de sensibilisation sur la lutte contre la toxicomanie

L'association de lutte contre la toxicomanie ALT mène une série d'actions de sensibilisation sur les dangers de l'usage des drogues, au profit des jeunes notamment, a-t-on appris de sa présidente, Hassana Dahane. Le programme, qui s'étale sur plusieurs jours, a été établi à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la toxicomanie et la lutte contre l'abus et le trafic des drogues illicites (26 juin), a indiqué Mme Dahane. Il a été entamé samedi avec un "groupe de parole", animé par les psychologues de l'association et ouvert à une vingtaine de toxicomanes que l'association accompagne dans leurs processus de désintoxication. Dimanche, une rencontre-débat a été organisée à la cité universitaire C5 avec la participation d'un psychologue et d'anciens toxicomanes venus témoigner, a-t-elle fait savoir. "La toxicomanie et l'usage abusif des drogues touchent toutes les couches de la société", a déclaré Hassana Dahane, soulignant que les étudiants ne sont malheureusement pas épargnés par ce phénomène. Une autre rencontre est prévue lundi au niveau de la cité universitaire C3, à l'issue de laquelle l'association entamera une autre série d'actions de sensibilisation dans des établissements pénitentiaires, en partenariat avec ces instances. Au-delà de la sensibilisation et l'orientation des toxicomanes pour leur sevrage dans des centres de désintoxication, Mme Dahane a jugé impératif de les accompagner dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, "seule à même de leur fournir la motivation nécessaire pour ne pas rechuter".

7 aliments contenant des oméga-3

Découvrez ici 7 aliments riches en oméga-3. Bien évidemment, il en existe beaucoup plus, mais nous vous présentons ici les aliments dont la teneur en oméga-3 est élevée. Après les avoir inclus dans votre alimentation, vous vous apercevrez vite de leurs bienfaits considérables.

1. Le beurre de cacahuète

Dans certains pays, le beurre de cacahuète n'est pas un aliment très connu. Toutefois, il est possible d'en trouver dans n'importe quel supermarché. Il existe, qui plus est, deux options : le beurre de cacahuète doux et celui avec des petits morceaux de cacahuètes croustillants.

Il est possible de remplacer le beurre traditionnel par du beurre de cacahuète. Avec cet

ingrédient, vous pouvez aussi fabriquer d'autres aliments, tels que des glaces ou des sauces par exemple. Les possibilités sont variées. Le beurre de cacahuète est l'un des alliés des sportifs.

2. Le soja

Le soja est une légumineuse riche en oméga-3. De nos jours, il existe dans le commerce de nombreux produits à base de soja : le lait, les yaourts, les biscuits...

3. Les graines

Vous avez très probablement déjà entendu parler des graines que l'on incorpore généralement dans les salades ou dans les yaourts. Au premier abord, les graines n'ont rien d'un super-aliment, mais elles ont pourtant de nombreuses propriétés et sont

riches en oméga-3.

Parmi les différentes graines vendues dans le commerce, vous trouverez notamment des graines de lin, des graines de chia, et des graines de chanvre.

4. Le quinoa

Le quinoa est un aliment souvent utilisé comme substitut au riz, ou bien comme source de protéines. C'est un aliment très complet, car il possède de nombreuses vitamines et est riche en oméga-3. Cet aliment est adapté aux sportifs. Il est même préférable de consommer du quinoa plutôt que du riz complet.

5. Les huiles

Les huiles végétales contiennent des oméga-3. Nous entendons souvent parler

des bienfaits de l'huile d'olive, mais il existe beaucoup d'autres huiles contenant des oméga-3. C'est le cas de l'huile de noix, de l'huile de soja, et de l'huile de lin, par exemple.

6. L'avoine

L'avoine est un autre aliment riche en oméga-3 qui se trouve facilement dans le commerce.

7. Les noix

Les noix sont des fruits secs qui apportent de nombreux bienfaits à l'organisme lorsque nous en consommons tous les jours sans exagérer. Une petite poignée de noix par jour aide l'organisme à absorber des acides gras oméga-3.

Journée mondiale contre la toxicomanie : Elargissement du traitement de la méthadone en Algérie

Le Secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Sayhi a mis en avant, "l'importance de la méthadone comme traitement de substitution indispensable pour limiter les effets destructeurs de la toxicomanie" notamment les opiacés, soulignant la nécessité d'élargir ce traitement à compter de l'année prochaine. S'exprimant à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la toxicomanie, M. Sayhi a précisé que la lutte contre ce fléau dans notre pays a connu une nette évolution durant les dernières années à l'échelle multisectorielle, à la faveur de la création de l'Office national de lutte contre la drogue et de la toxicomanie (ONLDT) et la prise en charge du traitement des toxicomanes par le secteur de la santé. L'administration de la méthadone depuis le 5 janvier 2021 comme traitement de substitution à la toxicomanie notamment les opiacés, "est indispensable pour limiter les effets destructeurs de la consommation de cette substance toxique particulièrement dans les milieux juvéniles, et éviter les autres risques sociaux et sanitaires (de contagion entre autres)". Après avoir mis l'accent sur "l'impératif d'introduire le traitement par la mé-

thadone dans les priorités du programme d'élargissement à compter de l'année prochaine", le même intervenant a ajouté que "des règles strictes ont été mises en place pour prescrire et dispenser la méthadone, outre une feuille de route adoptant une expérience modèle d'une année pour évaluation

durant la moitié de cette période et ce en vue d'élargir progressivement ce traitement à d'autres centres de santé répondant aux conditions définies.

La méthadone doit être dispensée à long terme au niveau de toutes les structures de désintoxication".

Pour une meilleure prise en charge des toxicomanes, le SG du ministère a rappelé que la majorité des wilayas du pays avaient bénéficié de structures sanitaires grâce aux efforts consentis depuis des années pour les renforcer en ressources humaines compétentes, dont les deux promotions de médecins spécialistes en toxicomanie.

A ce propos, il a fait part du lancement cette année de la formation d'une troisième promotion composée de 30 médecins pour renforcer l'effectif des médecins en exercice outre la formation de 50 professionnels des centres intermédiaires de soins en addictologie". De son côté, le sous-directeur de promotion de la santé mentale au mi-

nistère de la Santé, le Pr. Mohamed Chekali a expliqué que le traitement à la méthadone a des spécificités quant à son utilisation d'où la nécessité de former les professionnels en la matière, faisant état d'essais sur 100 patients au cours de cette année en attendant sa généralisation à d'autres centres une fois".

S'agissant des effets secondaires de ce médicament, le Pr. Chekali a indiqué qu'il est d'un grand bénéfice pour les toxicomanes, car il prévient des maladies plus graves, telles que le Sida. Les centres intermédiaires de soins en addictologie accueillent près de 20.000 toxicomanes tandis que le nombre des toxicomanes en réalité est bien supérieur à ce chiffre d'où l'impératif de fournir davantage d'efforts pour lutter contre ce fléau.

Evoquant les efforts consentis pour la lutte contre les stupéfiants dans le milieu scolaire, le même responsable a affirmé que "l'action préventive demeure le pas le plus important, et ce, à travers une stratégie organisée basée sur des activités éducatives, culturelles et sportives", faisant observer que la crise du Coronavirus a contribué à la hausse du nombre des toxicomanes en raison de facteurs socio-psychologiques".

A.Z

Est-il bon de ne manger que des fruits ou du yaourt pour le dîner ?

Il est assez courant, surtout parmi la population adulte, de ne prendre qu'un fruit ou un yaourt pour le dîner. Certaines personnes se demandent si c'est une bonne option ou s'il ne vaudrait pas mieux avoir un dîner plus substantiel ou plus abondant. Des avancées récentes dans le domaine de la chronobiologie suggèrent que les dîners légers peuvent stimuler la perte de poids chez les personnes génétiquement prédisposées. Chez les personnes sédentaires qui n'ont pas une dépense calorique élevée, la possibilité de ne manger que des fruits ou des yaourts au dîner peut être bénéfique. Tout d'abord, il s'agit d'un dîner léger d'un point de vue calorique qui aidera à contrôler le poids. D'autre part, il fournit la bonne quantité d'antioxydants, bien que la meilleure option soit de combiner les deux aliments.

Macronutriments et antioxydants

Le yaourt est un aliment qui apporte des graisses, des protéines et des probiotiques. Ces derniers sont essentiels au maintien d'un microbiote intestinal correct. Le microbiote intervient dans la digestion, possède des propriétés anti-inflammatoires et participe à la prévention de maladies complexes. Il est également étroitement lié à l'humeur. D'autre part, les fruits apportent des glucides – mais surtout des sucres simples –, des fibres et des antioxydants. Les fibres sont essentielles à une bonne santé gastro-intestinale, car elles ont un effet préventif sur le cancer du côlon, selon une étude publiée dans la revue The Cochrane Database of Systematic Reviews. Les antioxydants ont un effet anti-inflammatoire et luttent contre la formation de radicaux libres, prévenant ainsi le vieillissement. Un apport quotidien de ces nutriments est essentiel au fonctionnement de l'organisme.

La meilleure option est de combiner les fruits et le yaourt pour le dîner. Il peut même être bon d'ajouter une cuillerée de graines pour renforcer la charge en antioxydants et en graisses mono et polyinsaturées. Veillez simplement à choisir des fruits qui ne sont pas excessivement riches en glucides, comme les bananes ou les dattes. Dans ce type de situation, les fruits riches en fibres comme les pommes ou les poires sont une excellente option. Si vous souffrez de rétention d'eau, vous pouvez opter pour l'ananas afin de profiter de ses propriétés diurétiques.

Conclusion sur les dîners à base de fruits ou de yaourt

Le yaourt et les fruits sont des aliments intéressants à manger pour le dîner. Cependant, la combinaison des deux est plus positive que leur consommation séparée. Dans le cas des personnes sédentaires ou de celles qui cherchent à perdre du poids, c'est une option de dîner à prendre en compte. N'oubliez pas que le jeûne peut également être une excellente idée lorsqu'il s'agit d'améliorer la composition corporelle. Il offre des résultats positifs sur la perte de poids et l'amélioration de la santé. Pour les personnes qui ne supportent pas le jeûne ou un dîner léger, la meilleure option est de combiner un aliment protéiné avec une portion de légumes.

Glaucome infantile : symptômes et traitement

Le glaucome infantile est une pathologie des yeux progressive qui affecte la vision normale de l'enfant. Elle doit être traitée le plus rapidement possible. Sinon, des dommages irréversibles peuvent survenir dans le nerf optique, et conduire à la cécité.

Egalement connu sous le nom de glaucome congénital ou pédiatrique, le glaucome infantile est une maladie oculaire qui affecte les très jeunes enfants. Le plus souvent, il est diagnostiqué au cours de la première année de vie. Il s'agit d'une maladie rare qui peut être héréditaire, ou non.

Si le glaucome infantile n'est pas correctement traité, le nerf optique peut finir par s'endommager, et conduire à la cécité.

Comment se manifeste-t-il ?

Il existe de nombreux facteurs qui peuvent être à l'origine d'un glaucome infantile. Dans la plupart des cas, il est héréditaire. Cela fait référence au fait

que la structure de l'oeil présente cette anomalie depuis la naissance. Parfois, le problème provient d'une autre maladie de l'oeil, mais cela est peu commun.

Une personne atteinte de glaucome présente une vision périphérique réduite. Autrement dit, elle voit clairement devant elle, mais perd les détails sur les côtés. Ce symptôme augmente progressivement. Parfois, on observe également une vision floue, avec du brouillard ou des points noirs.

En général, un enfant souffrant de glaucome est gêné par la lumière, il a les yeux larmoyants et préfère aussi les maintenir fermés. Au fur et à mesure de l'évolution de la maladie, les yeux deviennent plus opaques et plus grands que la normale. De plus, il est fréquent que l'enfant se heurte à de petits objets qui se trouvent sur le côté ou en bas.

Glaucome infantile : peut-on guérir ?

Il est essentiel de commencer le traitement le plus tôt possible. Ainsi, les chances de le surmonter seront plus grandes. Par ailleurs, le spécialiste est celui qui déterminera le traitement à suivre en fonction de l'état de santé de l'enfant, des caractéristiques du glaucome et des options disponibles.

D'une manière générale, le traitement pour le glaucome infantile peut comprendre des médicaments ainsi qu'une intervention chirurgicale. C'est ce que met en évidence cet article publié dans le Magazine Cubain d'Ophtalmologie. Les médicaments sont prescrits pour diminuer la production de liquide dans l'oeil ou améliorer l'écoulement du liquide. Dans les deux cas, l'objectif est de réduire la pression.

Une microchirurgie ou une chirurgie au laser sera également pratiquée dans le but de créer un orifice afin que l'humeur aqueuse puisse s'écouler correctement. Ces types de chirurgies sont sûres et présentent des risques minimes.

Le bonheur au travail, oui c'est possible !

Tout le monde cherche le bonheur ou le bien-être. Bonheur ou bien-être riment souvent avec épanouissement professionnel, puisque non seulement vous passez plus de temps au travail qu'avec votre famille, mais votre humeur quotidienne au sein de votre vie familiale est souvent liée à votre journée au bureau. Great Place To Work®, l'acteur de référence sur la qualité de vie au travail accompagnent la transformation culturelle des organisations depuis plus de 25 ans pour apporter aux salariés le bien être, source de bonheur. Pour cet acteur, une entreprise où il fait bon travailler, c'est une entreprise où les collaborateurs font confiance à leur management, se sentent fiers de ce qu'ils font et apprécient les gens avec lesquels ils travaillent mais pour les dirigeants c'est une entreprise où l'on atteint les objectifs, avec des salariés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et travaillent ensemble comme une équipe ou une famille – le tout dans un climat de confiance. Une telle définition paraît dessiner une entreprise du meilleur des mondes alors que le contexte actuel prête à penser le contraire. Mais pourtant de plus en plus d'entreprises prônent de rendre heureux les salariés car elles considèrent qu'heureux, ils sont davantage impliqués et de que par ailleurs la notoriété de l'entreprise permet d'attirer des talents. La question du bonheur au travail s'impose, et devient un sujet de société, aussi important que la productivité, les cadences de travail et le management. Sujet primordial pour les salariés, il l'est également, de plus en plus, pour les employeurs.

Qu'est ce qui rend les salariés heureux ?

Selon les sondages, le bonheur passerait par une reconnaissance, un respect, une écoute, mais aussi une transparence absolue : certaines entreprises avant-gardistes ont relevé le défi. On peut notamment citer

Harley Davidson ou le groupe allemand Gore-Tex dont la devise est « Have Fun ! Make Money ! ». Un salarié qui se sent valorisé et qui est libre de prendre des initiatives trouvera plus facilement un sens à son travail.

Ainsi, Norauto a signé un accord d'entreprise en faveur de l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail pour une durée de 3 ans, concrétisant ainsi sa volonté d'agir pour le bien-être de ses collaborateurs et l'amélioration constante des conditions de travail. Norauto a mis en place le télétravail par un premier accord d'entreprise en 2009, bien avant que cette idée soit une nouvelle tendance. L'objectif de ce mode d'organisation du travail est de favoriser une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

Le Baromètre des salariés BVA-BPI group s'est intéressé entre autres au bien-être au travail des salariés. Ce sondage a été réalisé du 6 au 10 février auprès d'un échantillon représentatif de 1006 salariés âgés de 15 ans et plus. La reconnaissance de son travail (54%), les relations avec ses collègues (52%) ou sa hiérarchie (47%) et l'environnement de travail (44%) sont les fondements de la qualité de vie au travail pour les salariés, tels sont les enseignements de ce baromètre.

Pour être plus heureux au travail, apprenez à penser positif. C'est une clé du bonheur et elle ne dépend que de vous. Le bonheur passe par de bonnes relations avec vos collègues. Concentrez-vous sur les personnes bienveillantes ! Arrivez avec le sourire même si vous êtes stressé. Qu'il est agréable le matin d'entendre quelques mots aimables. Les américains ont souvent tendance à se complimenter sur leur bonne mine ou sur un détail vestimentaire.

Vous ressentirez rapidement un impact positif en envoyant des bonnes ondes à votre entourage professionnel !

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE EN FLORIDE Le bilan passe à 9 morts

Le bilan de l'effondrement spectaculaire d'un immeuble près de Miami, en Floride, est passé de 5 à 9 morts, ont indiqué hier les autorités, alors que plus de 150 personnes sont toujours portées disparues.

"Nous avons été capables de retrouver quatre corps de plus dans les décombres, ainsi que des restes humains supplémentaires", a déclaré la maire du comté de Miami-Dade, Daniella Levine Cava, lors d'une conférence de presse. "A l'heure actuelle, une personne est morte à l'hôpital, et nous avons retrouvé huit victimes sur place, donc je confirme aujourd'hui que le bilan du nombre de décès est à neuf", a-t-elle ajouté.

"Nous faisons tout notre possible pour identifier ces autres personnes ayant été retrouvées", a-t-elle assuré. La police locale a déjà communiqué les identités de quatre des premières victimes. La maire n'a pas précisé le nouveau bilan



exact des disparus, mais celui-ci s'élevait samedi à 156 personnes. Les recherches se poursuivent jour et nuit sur les lieux du drame dans l'espoir de retrouver des survivants, même si les chances s'amenuisent peu à peu, plus de 80 heures après la catastrophe. "Nous avons toutes les ressources dont nous avons besoin pour ce travail", a assuré Daniella Levine Cava, parlant de "centaines" de secouristes mobilisés, prêts à

assurer à tour de rôle la relève pour ces opérations. Les autorités doivent arbitrer entre des recherches délicates, privilégiant l'acoustique et le maintien d'éventuelles poches d'air, et celles utilisant des gros engins mécaniques pour déblayer les décombres, ces moyens lourds étant susceptibles de faire d'avantage s'affaisser la montagne de gravats. Les sauveteurs ont ainsi adopté la stratégie de creuser une tranchée dans les ruines. "Cette tranchée est désormais cruciale dans la poursuite des recherches", a expliqué dimanche la maire Daniella Levine Cava. La tranchée atteint désormais une longueur de 38 mètres, pour une largeur de six mètres et une profondeur de 12 mètres, a-t-elle précisé. Jeudi avant l'aube, les douze étages d'un complexe donnant sur l'océan, nommé Champlain Towers, se sont effondrés à Surfside, dans le sud-est des Etats-Unis. Le drame a touché environ 55 appartements.

AFGHANISTAN

193 talibans tués en 24 heures

Le ministère afghan de la Défense a annoncé, hier que 193 talibans ont été tués en 24 heures dans différentes régions du pays. Le ministère a précisé dans une série de tweets que "193 éléments du mouvement Taliban avaient été tués et 110 autres blessés, suite à des opérations menées par les forces de sécurité, au cours des dernières 24 heures".

La veille, le ministère a indiqué qu'au moins 46 talibans ont été tués et 25 autres blessés samedi lors de combats dans la province afghane de Takhar (nord), précisant que les affrontements ont eu lieu lorsque les forces de défense et de sécurité nationales afghanes (ANDSF) ont pris pour cible un convoi de talibans dans les districts suburbains de Dasht-e-Qala et Rustaq samedi

matin.

"Parmi les personnes tuées dans les combats, on compte huit membres des l'organisation talibane", a indiqué le communiqué, sans préciser s'il y avait des victimes du côté des forces de sécurité.

Deux véhicules et un certain nombre de leurs armes et munitions ont également été détruits, selon le communiqué.

OIM

Quelque 260 migrants interceptés au large de la Libye

Quelque 260 migrants ont été interceptés le samedi en Méditerranée par les garde-côtes libyens et renvoyés en Libye, a annoncé l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Dans un tweet, la chargée de la communication au bureau de l'OIM en Libye, Safa Msehli, a précisé que ces migrants étaient partis à bord d'une embarcation pneumatique dans

l'espoir d'atteindre les côtes européennes. "Tous ont été envoyés en détention", a fait savoir la porte-parole de l'OIM. La Libye est un important point de passage pour des dizaines de milliers de migrants cherchant chaque année à gagner l'Europe par les côtes italiennes, distantes de quelque 300 km. Malgré le danger de la traversée, les départs de migrants depuis les côtes li-

byennes se sont multipliés ces derniers mois. Depuis le début de l'année, plus de 11.000 migrants ont été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et renvoyés dans le pays. Selon l'OIM, il existe aujourd'hui plus de 4.000 personnes environ dans les centres de détention en Libye, alors que des milliers d'autres sont portées disparues.

CRISE ÉCONOMIQUE AU LIBAN

Calme précaire à Tripoli après des troubles nocturnes

Un calme précaire régnait dimanche à Tripoli, la deuxième ville du Liban, où l'armée a été déployée à la suite de troubles nocturnes et de manifestations populaires contre la grave crise économique que traverse le pays depuis l'automne 2019. Selon l'agence nationale d'information libanaise ANI, l'armée libanaise a effectué un large déploiement dans la ville de Tripoli, acheminant des renforts et reprenant le contrôle sur le terrain.

Près d'une vingtaine de personnes, des manifestants et des soldats, ont été blessés dans des manifestations samedi

soir, émaillées de heurts qui ont secoué la ville libanaise de Tripoli, selon les bilans fournis dimanche par l'armée et une organisation de secours.

Des dizaines de manifestants ont défilé samedi dans la grande métropole du nord libanais après une nouvelle dépréciation record de la monnaie nationale sur le marché noir. Certains contestataires ont tenté de prendre d'assaut des bâtiments publics, notamment une agence de la Banque centrale, mais l'armée s'est déployée et le calme était revenu dimanche matin, a rapporté l'agence ANI.

ROYAUME-UNI

Du fumier déversé devant le siège du Daily Mail

La police britannique a indiqué hier avoir arrêté cinq personnes à la suite du déversement de fumier devant le siège du tabloïd The Daily Mail, à Londres, dans le cadre d'une action revendiquée par le groupe écologiste Extinction Rebellion.

"Vers 06H40, un groupe de manifestants a déversé du fumier d'un camion devant un immeuble" à Kensington, a précisé la police. "Ils ont grimpé sur les échafaudages à l'extérieur du bâtiment

et y ont attaché des banderoles".

La police a arrêté une sixième personne, un homme de 54 ans, qui avait tenté un peu plus tard de déverser du fumier devant un autre immeuble du centre de la capitale britannique.

Dans un communiqué, Extinction Rebellion a indiqué avoir déversé sept tonnes de fumier de cheval devant l'entrée du groupe propriétaire du Daily Mail dans le cadre d'une journée de protestation pour "libérer la presse".

Le groupe déplore que celle-ci soit majoritairement contrôlée par "quatre milliardaires" au Royaume-Uni et l'accuse de ne pas rendre compte correctement de la crise climatique.

Une manifestation a aussi été organisée dans le centre de Londres dans l'après-midi. En septembre 2020, des militants d'Extinction Rebellion avaient bloqué des imprimeries, perturbant la distribution de journaux.(APS)

France : Une abstention massive enregistrée aux élections régionales

La France a enregistré hier une abstention massive au deuxième tour des élections régionales et départementales, à un niveau quasi-identique à celui, il y a une semaine, du premier tour. La participation au second tour s'établissait à 27,89% à 17H00 (15H00 GMT), soit un point de plus qu'au premier tour (26,72%) et en chute libre par rapport aux régionales de décembre 2015 (50,54%) et aux départementales de mars 2015 (41,92%), selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

Le 20 juin, les deux tiers (66,72%) des quelque 48 millions d'électeurs ne s'étaient pas exprimés, un record pour des élections depuis le début de la Ve République, en 1958.

"On voit se parachever une déconnexion entre les électeurs et la classe politique. Et le contexte sanitaire a fait qu'il y a eu peu d'événements en extérieur, ça a compliqué la communication vis-à-vis de certains publics", selon Jessica Sainty, maîtresse de conférences en sciences politiques à l'université d'Avignon (Sud). Au-delà de la question de la participation, le scrutin de dimanche comporte son lot d'incertitudes sur le résultat dans plusieurs régions et l'analyse qui pourra en être tirée en vue de la présidentielle de 2022.

Il y a une semaine, l'extrême droite (Rassemblement National, RN) de Marine Le Pen n'est arrivée en tête que dans une seule région, celle de Provence-Alpes Côte d'Azur (Paca, sud-est), un résultat décevant par rapport aux sondages. En Paca, son candidat Thierry Mariani livre un combat à l'issue incertaine à son rival de droite Renaud Muselier qui devrait bénéficier du retrait de la liste de gauche.

S'il s'agit de la seule région où le RN est en position de gagner, une victoire n'en serait pas moins historique puisque l'extrême droite n'a jamais gouverné aucune région.

"L'hypothèse d'une victoire de Mariani, même si elle est loin d'être probable, montrerait que le RN peut triompher à peu près seul de la coalition de tous les autres et qu'il peut accéder à un exécutif puissant d'une région moderne et ouverte vers le monde", note Jérôme Sainte-Marie, le président de l'institut de sondage PollingVox.

Du côté de la majorité présidentielle (La République en marche, LREM), la journée sera maussade car le parti d'Emmanuel Macron ne peut même pas espérer gagner dans une seule des 13 régions.

Soudan : Le gouvernement fixe un délai butoir d'un mois pour former le Parlement

Le Conseil des ministres soudanais a fixé, le samedi, un délai butoir d'un mois pour la formation du Parlement, l'une des principales étapes pour achever la phase de transition dans le pays, indique un communiqué officiel. La décision a été prise lors d'une réunion à huis clos du Conseil des ministres dans la capitale, Khartoum, qui s'est déroulée sur trois jours, au cours de laquelle les membres du cabinet ont passé en revue la situation globale dans le pays, et les moyens de relever les défis du moment.

Selon le communiqué final publié à l'issue de la réunion, et lu par le ministre soudanais des Affaires du Cabinet (chargé de la Présidence du Conseil des ministres), Khaled Omar Youssef, ledit Conseil a décidé "de collaborer avec toutes les parties pour assurer la formation du Conseil législatif (Parlement) dans moins d'un mois.

M. Youssef a ajouté que le Conseil des ministres a également souligné la nécessité de "préparer deux projets de loi relatifs à la Commission électorale et à celle chargée de l'élaboration de la Constitution dans un délai qui ne dépasse pas un mois, et d'élaborer un troisième projet de loi concernant le Conseil supérieur de la magistrature conformément au même délai butoir".

Il était prévu, selon le document constitutionnel relatif à la période de transition qui a suivi la destitution de l'ancien Président Omar el-Béchir en avril 2019, d'annoncer le 17 novembre de la même année, la formation d'un Conseil législatif de 300 membres, mais cette annonce n'a pas été faite jusqu'à présent. Selon le document constitutionnel, le Conseil législatif sera formé et exercera ses fonctions dans les 90 jours à compter de la date de signature du même document.

GÉRER LES SITUATIONS MANAGÉRIALES DIFFICILES AU CAS PAR CAS

Gérer les situations managériales difficiles est une tâche aussi courante que périlleuse. Au cas par cas, découvrez nos conseils et astuces pour réussir l'exercice.

Situations difficiles fréquentes en entreprise Cas n°1 : la personnalité difficile

Parmi vos ressources humaines, vous faites sans doute face à des personnalités difficiles. Leur niveau de compétences justifie parfaitement leur présence dans l'entreprise, pour autant votre rôle de manager est central : manager une personnalité difficile est essentiel pour conserver le talent, tout en préservant une bonne ambiance au travail.

La problématique : le comportement du collaborateur au travail est inadéquat, et nuit à l'ambiance générale.

Les pistes de management : dialoguez avec le collaborateur, mais aussi avec ses collègues, pour bien comprendre les difficultés. Une fois le comportement nuisible identifié, vous êtes en mesure d'agir, vous adoptez un management adapté à la personnalité.

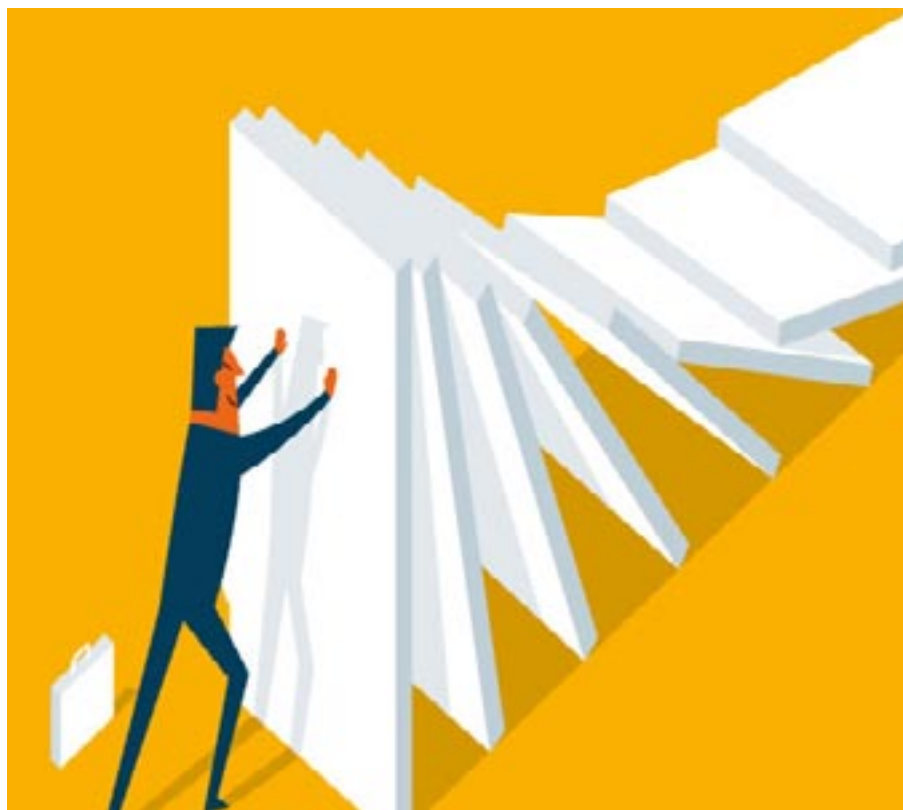
Illustration : le collaborateur négatif ou râleur a besoin d'exprimer régulièrement son insatisfaction. Soyez d'autant plus à son écoute : tout ce qu'il verbalise auprès de vous ne sera pas exprimé auprès de ses collègues, qui ne pâtiront pas de son attitude négative.

Cas n°2 : le conflit entre collaborateurs

Aucune entreprise n'est à l'abri d'un conflit entre collaborateurs. Des personnalités cohabitent au quotidien, dans un contexte mouvant – une réussite individuelle peut exacerber le sentiment de jalousie, une perte de vitesse de l'entreprise peut faire éclater des tensions.

La problématique : le conflit intra-équipe doit être géré promptement. À défaut, la situation s'envenime, engendrant des rancœurs qui perdurent. Le risque à terme : un esprit d'équipe considérablement dégradé, et la performance générale amoindrie.

Les pistes de management : commencez par faire un état des lieux. Qui est impliqué ? Quelle est la source du problème ? Devez-vous intervenir ? Sur cette base, mettez en œuvre un plan de gestion de crise : rencontrez les collaborateurs individuellement puis ensemble, et planifiez des mesures concrètes.



Exemple : 2 collègues se disputent l'attribution d'une mission valorisante ? Organisez avec eux le partage des tâches.

Cas n°3 : l'insubordination

Vous ne pouvez pas vous passer de ce collaborateur compétent, mais son caractère insubordonné vous excède. Traiter l'insubordination est nécessaire : pour préserver votre bien-être personnel au travail, mais aussi pour ne pas désorganiser l'entreprise.

La problématique : le salarié qui refuse d'obéir aux directives légitimes de l'employeur freine le développement de l'entreprise, et donne un mauvais exemple.

Les pistes de management : remettez-vous en question ! Malgré toute votre bonne volonté et vos compétences de manager, vous commettez peut-être des impairs. Pression démesurée, rétention d'informations, comportement inégal à l'encontre des salariés... les erreurs de management sont nombreuses. Votre comportement n'est pas en cause ? Si vous constatez que l'insubordination est du seul fait du salarié, envisagez la sanction appropriée – et progressive (avertissement < blâme < licenciement).

Cas n°4 : les écarts de conduite

Lorsque les écarts de conduite se répètent sur une période courte, le recadrage de votre subordonné est de mise.

La problématique : le collaborateur multiplie les retards injustifiés, il se présente au bureau dans une tenue inappropriée, il s'exprime de manière trop familière... autant d'écarts qui vous alertent sur la négligence du collaborateur. Rappelez-lui sa place, tant pour affirmer votre rôle clé de manager de l'entreprise que pour le sécuriser – le collaborateur a besoin d'être cadré dans son travail.

Les pistes de management : le happy management doit être exercé dans une certaine mesure. Entretenir des relations hiérarchiques, aussi horizontales soient-elles, reste essentiel pour maintenir l'ordre dans l'entreprise. Prenez donc la mesure des écarts de conduite, et recadrez individuellement le collaborateur qui s'accorde trop de libertés. Veillez néanmoins à garder un discours positif dans le cadre d'un discours constructif.

Autres situations managériales difficiles Le management en temps de crise

La crise sanitaire a tristement illustré les enjeux du management : des salariés démotivés par des perspectives peu optimistes, l'organisation (parfois en urgence) du télétravail, des résultats en baisse, le développement de nouvelles activités pour relancer l'entreprise... autant d'éléments contextuels qui ont complexifié la tâche aux managers. 3 axes pour maintenir le bien-être au travail et la performance de l'entreprise en temps de crise :

La communication : le manager, même à distance, reste à l'écoute des collaborateurs. Il est en outre à l'initiative du contact, pour prendre la mesure de l'impact de la crise sur le moral et sur le travail de son équipe.

La prise en compte des intérêts individuels : chacun réagit différemment à la crise. En réponse, le manager adapte son management. Exemple : un collaborateur qui ne parvient pas à travailler à distance (contexte familial difficile) peut être autorisé à faire davantage de présentiel.

Le suivi : le manager en temps de crise sonde régulièrement ses équipes. Sur cette base, il évalue son management et réoriente efficacement ses actions.

L'entreprise en difficulté

Licenciements, arrivée d'un nouveau concurrent sur le marché, redressement judiciaire... la vie de l'entreprise connaît des bas. Et le moral des collaborateurs s'en trouve impacté. Les situations périlleuses peuvent en outre engendrer des conflits et de l'insubordination. Réagissez à temps !

1-Informez en temps réel les collaborateurs, une marque de confiance indispensable pour souder l'équipe.

2-Organisez une cellule psychologique en cas d'événement grave.

3-Adoptez un discours positif pour rassurer.

L'arrivée d'un nouveau collaborateur

Quelle que soit sa personnalité, le nouveau collaborateur peut « effrayer », et les collègues se montrent hostiles. Pour accélérer son intégration, vous pouvez organiser un événement d'entreprise – voire un simple pot d'arrivée.

À noter : l'arrivée d'un nouveau dirigeant, à plus forte raison, peut créer une situation managériale difficile. Anticipez ! Une fois encore, la communication, l'écoute et la diplomatie restent vos meilleures qualités.

SAVOIR GÉRER UN CONFLIT ENTRE COLLABORATEURS

Un conflit éclate dans votre équipe. Vous êtes désarmé face à cette situation et surtout vous ne savez pas comment agir pour désamorcer cette situation très tendue ?

Certes, le mieux aurait été d'éviter ces tensions en restant vigilant aux besoins et frustrations de chacun... En effet, un conflit non maîtrisé peut avoir des conséquences non négligeables en entreprise : rentabilité en baisse, mauvaise image auprès des fournisseurs et clients, démotivation voire burn-out. Aussi est-il essentiel de ne pas laisser les tensions perdurer et d'agir rapidement ! Ce qui est sûr, c'est que ne rien dire et adopter un comportement neutre en attendant que tout se calme n'est en aucun cas une solution ! Étouffer l'affaire ne serait que reculer pour mieux sauter... Lorsque les rancœurs et autres malentendus s'accumulent, il est bien rare que le calme revienne de lui-même !

Votre rôle, en tant que responsable, est de vous assurer de la bonne ambiance et des relations sereines entre collègues, gage de succès et de motivation pour votre entreprise et vos collaborateurs. En présence de tensions au sein de votre équipe, vous ne devez pas faire l'autruche : vous devez d'agir, et ce, au plus vite !

Prévenir les tensions dévastatrices

Dans l'idéal - encore que... nous le verrons plus loin - en matière de conflits, il faudrait prévenir plus que guérir.

Repérer malentendus, regards en coin, évitements, tensions plus ou moins palpables... tous ces petits détails que vous savez pouvoir être les prémices d'un conflit plus important qu'il n'en a l'air, vous permettra de désamorcer la crise avant que les choses ne s'enveniment. Pour cela, vous devez avoir un comportement proactif. Vos antennes de cadre doivent être branchées en permanence pour pouvoir agir dès le moindre doute.

Pour ce faire, quelques techniques :

Un feedback régulier auprès de vos équipes peut être un excellent baromètre afin de sonder l'atmosphère et repérer les tensions. Écouter activement vos collaborateurs est également un atout primordial dans votre mission de cadre. Cela vous permettra, en reformulant les dires de vos collaborateurs, d'entendre et d'intégrer les messages qu'ils souhaitent transmettre - et repérer les

éventuels malaises dans votre équipe.

Désamorcer les conflits

Vous devez entrer en scène ! Intervenir de manière responsable et posée. Avant toute chose, petit rappel de quelques comportements à bannir absolument :

fuir : en tant que manager, cela reviendrait à jeter de l'huile sur le feu et devenir partie intégrante du conflit (vos collaborateurs vous en voudront immanquablement de ne pas être à même de gérer la situation). Un capitaine ne quitte jamais le navire, que cela soit dit. Vous devez être capable d'assurer le bon fonctionnement de votre entreprise et le respect des règles et de chacun. Il en va de votre responsabilité. Et de votre crédibilité en tant que dirigeant !

prendre parti : vous devez vous positionner en arbitre, facilitateur, médiateur et savoir prendre du recul afin de rester le plus neutre et factuel possible. Cela signifie que vous devrez éventuellement prendre les mesures qui s'imposent s'il s'avère que l'un de vos collaborateurs a enfreint les règles ou commis une faute.

riposter sans négocier : il s'agit de ne pas faire une affaire personnelle de ce conflit. Vous ne devez pas entrer personnellement

dans le conflit en répondant du tac au tac à vos collaborateurs. Vous allez devoir écouter, prendre de la hauteur et négocier. Si la négociation n'est pas possible, vous devrez rappeler les règles et si besoin appliquer les sanctions.

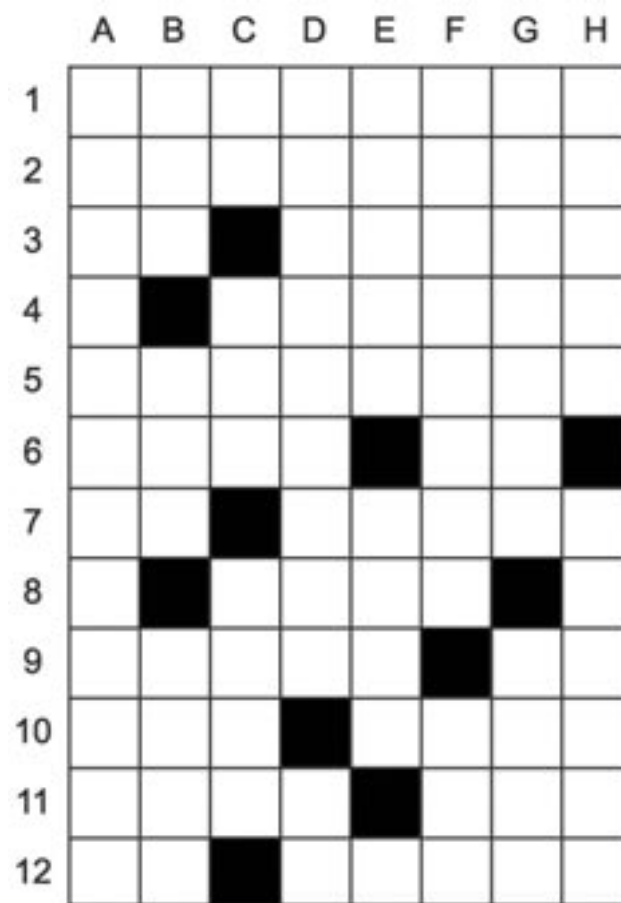
Dialoguer et (re)construire

Le dialogue, comme dans toute relation, est un élément essentiel. Échanger permet d'éviter les malentendus, désamorcer des tensions latentes. Mettre des mots sur des ressentis, des émotions aide à poser les choses et à laisser percevoir l'esquisse d'une solution.

Lorsqu'un conflit a éclaté et qu'il a été désamorcé et résolu intelligemment, chacun se remettra en question et évoluera de manière constructive et positive.

Par ailleurs, les conflits, s'ils sont pris en compte, gérés et conduits de main de maître peuvent s'avérer être de formidables sources d'innovation et de changement. En effet, ils peuvent mettre à jour des dysfonctionnements jusque lors subis, faire émerger une conscience collective accrue et se transformer en véritable émulation de groupe, donnant un nouveau souffle à l'équipe - voire l'entreprise - toute entière !

Mots croisés



R E D E C X E R T T E L B D C N
E E R R Q H P L I O L O E H I L
H C A B U R A L A G U V A T E I
C A F U E I N N N R A R E N T A
O L A L T E A O D N G U N A I R
R P L A S O C E T E Q E D A U I
C I B S C C B U R U L L T O N T
C B I N H T R U O O O L P N N T
A P A I E E E B S S D M E L I A

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

1							5	6
				7	4			
6		2	9					
					2	7		4
	7	4				5		
					6	3		9
3		6	1					
				5	7			
7							9	3

1	4	7	2	8	3	9	5	6
5	9	8	6	7	4	2	3	1
6	3	2	9	1	5	8	4	7
8	6	3	5	9	2	7	1	4
9	7	4	8	3	1	5	6	2
2	5	1	7	4	6	3	8	9
3	8	6	1	2	9	4	7	5
4	1	9	3	5	7	6	2	8
7	2	5	4	6	8	1	9	3

Solution sudoku

MARTY- RISER, SUPPLI- CIER	PIPI-ROOM	QUI EST BON POUR LE REBUT	GRAND TOUR DE VÉLO	CENT LITRES	RELATIF AU CHEVAL
ORVILLE	IL EST MOQUEUR		FLAGORNE	SOLDAT AMÉRI- CAIN	
		CÉRÉALE			
		GARDE- MALADES			
BERCEAU POSSIBLE D'ABRA- HAM		PRÉNOM DE ROIS			COMITÉ D'ORGA- NISATION DES JEUX
SANS OGM		NOUA SON SOULIER			
			COBALT AU LABO	CUIVRE	
			ELLE EST CIRÉE À TABLE	MOT DE SÉ- PARATION	
DANS L'IN- CAPACITÉ DE				INTER- JECTION DOULOUE- REUSE	
PILIERS DE L'ARÈNE					
RENARD BLEU				DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE	ARTICLE INDEFINI ET NOMBRE PREMIER
MANCHE À WIM- BLEDON					
		OUVRIER QUI USINE UNE PIÈCE			
DOUBLE DÉ- CIMÈTRE			ELLE VA- LAIT TROIS PIEDS, SEPT POUCES		

de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Sortie de promotions de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda

Une cérémonie de sortie de plusieurs promotions a été organisée dimanche à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda (Alger) après une formation scientifique et militaire dans différentes spécialités. La cérémonie de sortie de ces promotions baptisées du nom du Chahid Youcef Aï Moussa, du "Alp", et comptant également des officiers de pays frères et amis, a été présidée par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général Noureddine Gouamria. Il s'agit de la 24e promotion des cours de commandement et d'état-major, de la 6e promotion des cours de commandement et d'état-major (spécialité soutien), de la 59e promotion des cours de perfectionnement, de la 2e promotion de la formation spécialisée des officiers d'active, de la 54e promotion des cours de spécialisation des élèves officiers d'active et de la 3e promotion des élèves officiers d'active (troisième année de licence, spécialité droit et sécurité publique). Dans une allocution à cette occasion, le commandant de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale, le colonel Mohamed Darni, a salué "le haut niveau de la formation militaire et scientifique dispensée aux promotions sortantes", précisant qu'"elles ont bénéficié d'une formation théorique et pratique moderne qui leur permettra de s'acquitter de leurs missions avec professionnalisme dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le terrorisme et de contribuer toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays".

Lutte contre les feux de forêts: installation d'une colonne mobile à Relizane

RELIZANE, 27 juin 2021 (APS) - Une colonne mobile de lutte contre les feux de forêts au titre de l'année 2021 a été installée dimanche à Relizane, au niveau de la forêt "Ras El Ançor" dans la commune de Zemmoura, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Le chef de service protection, le capitaine Hamidi Belagiz a indiqué, à l'APS, que cette colonne mobile de lutte contre les feux de forêts est constituée de 56 agents de différents rangs mobilisés jusqu'à la fin octobre prochain pour intervenir en cas d'incendies dans la wilaya de Relizane et les wilayas voisines. La colonne mobile qui travaille avec un système de permanence est dotée de 10 camions d'extinction, un camion de ravitaillement, un véhicule équipé, un bus de transport des équipes d'intervention, de matériels et d'autres moyens matériels, selon le capitaine Belagiz, qui a souligné que l'opération d'installation de la colonne mobile intervient en application des orientations de la Direction générale de la protection civile dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts durant l'été. D'autre part, il sera procédé à des exercices simulants des feux de forêts, dans le but de jauger les capacités de cette colonne en matière de lutte pour venir à bout des feux, a-t-on fait savoir. La wilaya de Relizane a enregistré en 2020 quelque 120 foyers ayant ravagé plus de 120 hectares de forêts et 43 ha de récoltes agricoles, a rappelé le capitaine Belagiz.

démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de câbles en cuivre (SW)

Une bande spécialisée dans le vol de câbles en cuivre a été mise hors d'état de nuire par les éléments de la 3eme sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya de Djelfa, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Une opération de surveillance des membres du groupe, menée récemment, s'est soldée par l'arrestation de cinq individus, âgés entre 19 et 27 ans, pour constitution d'association de malfaiteurs en vue de commettre un vol qualifié de nuit avec usage d'un véhicule, a indiqué le chef de la brigade de la police judiciaire de la 3eme sûreté urbaine de Djelfa, le lieutenant Tadjik Berril. Il a fait état de la saisie, suite à cette opération, de deux quintaux de ce métal, en plus d'une somme de 280 000 DA, issue des ventes de câbles volés. A l'issue de l'enquête, les individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Djelfa, a fait savoir le responsable.

COVID-19:

le nombre de cas d'infection en Afrique s'élève à 5,38 millions

Le nombre de cas d'infection au nouveau coronavirus en Afrique a atteint 5 389 915 en date de dimanche après-midi, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). L'agence sanitaire de

l'Union africaine a ajouté que le nombre de décès dus à la COVID-19 s'élevait à 140 836, tandis que 4 732 109 patients ont guéri à ce jour sur le continent. Selon le CDC Afrique, les pays comptant le plus de cas d'infection sont l'Afrique du Sud, le Maroc,

la Tunisie, l'Éthiopie et l'Égypte. Si l'on examine la situation par sous-régions, c'est l'Afrique australe qui est la plus touchée, suivie de l'Afrique du Nord et de l'Est, alors que l'Afrique centrale est la moins touchée, a-t-il précisé.

Oran : série d'actions de sensibilisation sur la lutte contre la toxicomanie (association ALT)

L'association de lutte contre la toxicomanie ALT mène une série d'actions de sensibilisation sur les dangers de l'usage des drogues, au profit des jeunes notamment, a-t-on appris de sa présidente, Hassana Dahane. Le programme, qui s'étale sur plusieurs jours, a été établi à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la toxicomanie et la lutte contre l'abus et le trafic des drogues illicites (26 juin), a indiqué Mme Dahane. Il a été entamé samedi avec un "groupe de parole", animé par les psychologues de l'association et ouvert à une vingtaine de toxicomanes que l'association accompagne dans leurs processus de désintoxication. Dimanche, une rencontre-débat a été organisée à la cité universitaire CS avec la participation d'un psychologue et d'anciens

toxicomanes venus témoigner, a-t-elle fait savoir. "La toxicomanie et l'usage abusif des drogues touchent toutes les couches de la société", a déclaré Hassana Dahane, soulignant que les étudiants ne sont malheureusement pas épargnés par ce phénomène. Une autre rencontre est prévue lundi au niveau de la cité universitaire C3, à l'issue de laquelle l'association entamera une autre série d'actions de sensibilisation dans des établissements pénitentiaires, en partenariat avec ces instances. Au-delà de la sensibilisation et l'orientation des toxicomanes pour leur sevrage dans des centres de désintoxication, Mme Dahane a jugé impératif de les accompagner dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, "veule à même de leur fournir la motivation nécessaire pour ne pas rechuter".

Fooball / Ligue 1 algérienne

le Président Tebboune reçoit le SG du RND

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, dans le cadre des consultations politiques élargies pour la formation du nouveau gouvernement. Dans une déclaration au terme de l'audience qu'il a qualifiée de "fructueuse", M. Zitouni a précisé qu'il a été question des élections législatives organisées le 12 juin et de la formation du nouveau gouvernement qui sera, a-t-il dit, "un gouvernement de compétences et non pas un gouvernement de partage de butin". Après les élections législatives, le débat politique est passé de la rue au Parlement, a souligné le SG du RND. Soulignant l'importance des législatives du 12 juin dans l'édification institutionnelle de l'État algérien, M. Zitouni a estimé que "ces élections ont confirmé que l'État poursuit sa marche avec l'édification progressive de ses institutions". Il a aussi été question, lors de la rencontre, de la nouvelle carte politique post-législatives, a-t-il fait savoir, affirmant que "la classe politique nationale est tenue de contribuer aux efforts visant à remédier aux lacunes enregistrées et à capitaliser sur les points positifs". Lors de l'audience, M. Zitouni était accompagné de membres du Bureau national du RND. Pour rappel, l'audience s'est déroulée en présence de Noureddine Bardad-Dadj, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Mohamed El Annou Messaïd, secrétaire général de la Présidence de la République, et Boualem Boualem, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires.

Covid-19

352 nouveaux cas, 227 guérisons et 8 décès ces dernières 24 heures

Trois cent cinquante deux (352) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 227 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 138 465 dont 352 cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3 693 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 96 335 cas, précise le communiqué. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 13 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 21 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 14 autres ont enregistré plus de 10 cas. Le ministre rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

Un atelier de clôture d'un projet au profit des PME forestières organisé aujourd'hui à Alger (DGF)

Un atelier de clôture du projet "TCP/ALG / 3701 Développement des micro-entreprises forestières basées sur certains produits forestiers non ligneux" sera organisé à Alger, a indiqué hier la direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Ce événement qui se tiendra au niveau du siège de la (DGF), verra la participation de représentants de la FAO, des opérateurs d'huiles essentielles, des cadres de la DGF, les Conservations des forêts des wilayas d'Alger, Blida et Tipaza ont été conviés à cet atelier. Une exposition de produits développés à base de transformation de produits forestiers non ligneux (PFNLs) avec présentation d'échantillons à déguster ou à sentir sera organisée, en parallèle, par l'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA). La DGF a fait savoir que les PFNLs profitent à une importante population rurale qui en est tributaire, en offrant une opportunité pour les populations rurales et les autres parties prenantes d'augmenter leurs revenus, tout en participant à la gestion durable des ressources forestières. Une grave affaire vient d'éclabousser la localité de Belouladi, daïra de Sidi-Lahsen, avec l'interception de trois jeunes écoliers, âgés de 8 à 11 ans, avachés sur le trottoir et en plein délire par des citoyens qui ont alerté la police. Les enfants ont été admis au service de réanimation du CHU de Sidi-Bel-Abbès pour une prise en charge médicale. La police qui s'est saisie de leur sac-à-dos a trouvé 118 comprimés psychotropes chez l'un d'eux, d'où l'ouverture d'une enquête qui mènera à l'arrestation de trois dealers âgés de 26 à 38 ans. La perquisition des deux domiciles des mis en cause a débouché sur la présence de 208 comprimés chez l'un d'eux et 243 chez son acolyte ainsi que 9 flacons contenant du produit hallucinogène. Les dealers ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès. Les chefs d'accusation sont : exploitation de mineurs, incitation de mineurs à des faits répréhensibles, écoulement de psychotropes, détention de psychotropes. Quant aux enfants retrouvés presque sans connaissance et en plein délire dans la rue, à qui devaient-ils remettre cette quantité de psychotropes ? Reste à savoir pourquoi ils étaient dans un tel état. Seuls les dealers arrêtés pourront répondre devant le procureur à ces questions.

M. Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur du Vatican en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a reçu hier M. Kurian Mathew Vayalunkal, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Vatican en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.